



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>









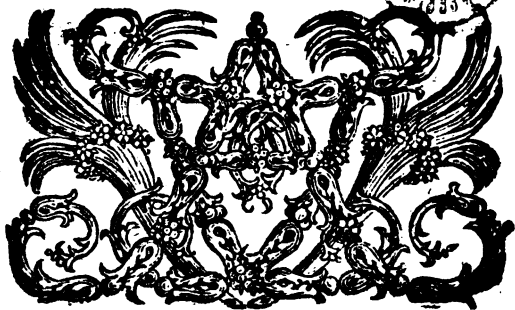
MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

OCTOBRE 1692



A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,  
 rue Merciere au Mercure Galant.

---

 M. DC. XCII.

*Avec Privilege du Roy.*

*Avis pour placer les Figures.*

La Medaille doit regarder la  
page 72

L'Air doit regarder la p. 214.



# MERCURE GALANT.

OCTOBRE 1692



'E S T avec beau-  
coup de raison que  
l'on met le Roy au-  
dessus de tous les  
Princes qui ont jamais monté  
sur le Trône. Si tous les si-  
cles ont eu des Heros , non-  
seulement ce Monarque a éga-  
lé les grandes actions des uns ,  
& surpassé de beaucoup celles

Octob. 1692.

A

## 2 MERCURE

des autres ; mais jusqu'à son regne nous n'avons vû aucun Souverain dont la vie soit remplie de tant de merveilles. Je n'entreray point dans un détail qui occupe tous les jours une infinité d'Orateurs , & de Poëtes , & je me contenteray de vous parler d'une chose qui fait connoître que Loüis le Grand n'agit pas moins en Pere qu'en Roy , quand il est question du soulagement de ses Peuples. On a publié en Dauphiné , au commencement de ce mois , un Arrest du Conseil d'Etat , qui porte , que *Sa Majesté desirant soulager ses Sujets qui ont esté foulés ou ruinez par les Ennemis , leur fera distribuer gratuitement & en pur don , des farines pour se nourrir , & du bled pour semer leurs terres , qu'Elle les décharge de toutes impo-*

sirions de Tailles pendant dix années : & qu'à l'égard de ceux qui n'auront pas de quoy faire rebatir les maisons de Gap , qui ont esté brûlées , Elle leur fournira l'argent , en leur payant annuellement une modique redevance , qui sera réglée par les Commissaires nommez par Sa Majesté . Ces Commissaires estimeront aussi la perte de Chaque Habitant des lieux où les Ennemis ont fait le degast , & en dresseront leur procès verbal.

Il y a long temps que les François tirent des Contributions de leurs Ennemis, & qu'ils font des executions militaires , mais elles sont plus selon les loix de la guerre que celles que les Alliez ont faites en Dauphiné , puis que M. de Catinat avoit envoyé offrir des Contributions pour les lieux qui

#### 4      M E R C U R E

ont esté brûlez. Cependant nul Souverain de l'Europe n'a fait pour ses Sujets foulez ou ruinez , ce que le Roy fait aujourd'huy pour les Habitans du Dauphiné qui ont souffert le dégast. J'aurois beaucoup de choses à vous dire là-dessus à sa gloire , & touchant l'avantage de ses Peuples , qui ne peuvent rendre assez de graces à Dieu , d'estre nez sous la domination d'un Souverain , aussi élevé par ses vertus , que par la grandeur de ses conquêtes , qui ne sont pas moins dûës à sa prudence , qu'à son intrépide valeur.

Je vousay déjà envoyé deux Lettres sur l'Histoire de la Baguette de Lion. Vous y avez leu tant de choses curieuses , que vous croyez n'avoir plus rien

à souhaiter sur cette matiere. Cependant je vous en envoie une nouvelle qui reprend le fait entier, & dans laquelle vous trouverez des particularitez que vous n'avez point encore sçûës. Outre que l'Auteur en a esté luy-mesme témoin, il est d'un caractere à raisonner physiquement; & c'est ce qu'il a fait dans cette nouvelle Lettre. Enfin si l'histoire de la Baguette vous a paru d'abord incroyable, elle vous jettera encore dans un plus grand étonnement en lisant ce que M. Panthot, Doyen des Medecins de Lion, en a écrit.





A Mr DAQUIN,

*Premier Médecin du Roy.*

**M**ONSIEUR,

Vous serez sans doute surpris d'apprendre que dans Lyon, la Ville du Monde après Paris, la plus fréquentée, trois fameux voleurs ayent pris la résolution de dégorger un pauvre Vendeur de Vin & la Femme dans la pensée qu'ils avoient de trouver chez ces bonnes gens, une somme considérable du provenu de leur vente.

Mais vous serez bien plus surpris, lorsque vous sçauvez les voyes incompréhensibles, & inouïes, que l'on a pris, pour découvrir les Auteurs de cet Assassinat; vous avouerez, Monsieur, sur tant de circonstances si particulières, que les Siecles passez, n'ont

rien vû de semblable , & que toute la Philosophie n'a jamais trouvé de plus grandes difficultez , que celles , que vous remarquerez dans cette Relation.

Ces malheureux résolus d'exécuter leur dessein , choisirent le cinquième du mois de Juillet dernier , & à dix heures du soir , ils allerent dans le cabaret faire lever l'Hôte & l'Hôtesse , feignans de vouloir acheter une grande quantité de Vin , & leur présentèrent une Bouteille d'une grosseur extraordinaire ; cet artifice les obligea , pour ne pas échaper l'ocasion d'un petit profit , de descendre à la Cave , où ces Meurtriers les suivirent , & les Assassinerent à coups de Serpes , qu'ils avoient volé ce même jour.

Le bruit d'un si grand crime s'étant répandu dans la Ville , on ne pensa qu'à chercher les voies , & les manieres les plus sûres de trouver les Auteurs d'une action aussi cruelle ; & parceque les perquisitions de Monsieur le Lieutenant Criminel , & de

Monsieur le Procureur du Roy étoient inutiles ( quoy qu'on ne puisse rien ajoûter à leur penetration , & à l'exactitude avec laquelle ils remplissent si dignement le devoir de leurs charges ) un particulier s'avisa huit jours après l'assassinat commis , par un excès de tendresse , qui lui restoit pour ces pauvres gens , de faire venir dans cette Ville un païsan de S. Veran près S. Marcellin en Dauphiné , nommé Jacques Aymar Vernay , qui est en grande reputation de trouver les Eaux , les Bornes , les Limites fausses , où véritables , l'Or , l'Argent , le Linge , & toutes les autres Nipes cachées , en quelque part qu'elles puissent être : de plus les Corps assassinez , enterrez , les meurtriers , & les voleurs , avec le même bâton dont il se sert pour les eaux , ou tel autre qu'on lui veut remettre.

Pour cet effet le Païsan étant arrivé , comme le fondement de son Art est de commencer par le lieu où l'on a commis le crime , il fut aussi-tôt con-

duit à la Cave en présence de Monsieur le Lieutenant Criminel, & de Monsieur le Procureur du Roy, où il reconnut d'abord avec son bâton les places, & les endroits où les deux Corps avoient été assassinez.

Ensuite le bâton par son mouvement le conduisit dans la boutique, où le vol avoit été fait, après dans toutes les rues, & les lieux où ils avoient passé, & où ils s'étoient reposez. Finalement cette premiere perquisition se termina à la porte de la Ville du Pont du Rhône, qui étoit fermée, car il étoit près de minuit, & la partie fut remise au lendemain.

Le jour suivant, comme l'on étoit convenu, à l'ouverture des portes, on reprit le chemin indiqué par le bâton, qui conduisit le Païsan, & ceux qui l'accompagnoient hors de la Ville, & sur le bord du Rhône, dans la maison d'un Jardinier, où les Assassins s'étoient reposez, l'on sçeut par les enfans de ce Jardinier, & par plusieurs autres personnes, que trois hommes

soupçonnez d'être les Meurtriers, avoient pris ce chemin depuis huit jours, à six heures du matin. Sur ce rapport, ayant reconnus que le bâton indiquoit fort juste, ils résolurent de les poursuivre aussi loin qu'il leur seroit possible.

Ce dessein fut exécuté sur le champ; mais parceque ces Misérables craignoient d'être surpris, & découverts, pour embarrasser tous ceux qui pourvoient les chercher, ils résolurent à une lieue de Lyon de se jeter dans un bateau, qu'ils volèrent au bord du Rhône, pour descendre au Camp de Sablon en Dauphiné; où ils furent suivis exactement à la piste par terre, & par eau, & enfin ce qui est admirable, indiquez par le bâton, & reconnus.

Il n'étoit donc plus question, que de les arrêter, ce qu'on n'osa entreprendre sans avoir des Ordres, par écrit dans un camp; qui est une espèce d'asile, où les poursuites n'auroient servi qu'à faire gare à ces Meurtriers.

Ce manquement obligea un des plus zelez de l'escorte de venir en diligence à Lyon pour reparer cette faute , & se munir des pouvoirs necessaires à l'execution de ce dessein , qui tenoit toute la Ville , & toute la Province dans une impatience extrême.

Le Courrier arriva, & partit le même jour avec ses ordres, & quoy qu'il retournât le plus promptement qui luy fut possible, il n'arriva pas assez tôt. Car ils étoient partis, & avoient pris le chemin de Beaucaire, où la Foire les attiroit. Il y furent suivis si ponctuellement que le maître du bâton avec sa compagnie alloit chaque jour dîner, & coucher où ils avoient passez, quoy qu'ils s'éloignassent du grand chemin, il y reconnoissoit toujours, & sans se manquer le lit, la table, la chaise, la bouteille, le verre, le plat, l'assiette, & tout ce qui leur avoit servi, au grand étonnement de ceux qui l'escortoient.

Lorsqu'ils furent arrivez à Beaucaire, d'abord ils parcoururent toutes les

ruës & le mouvement du bâton leur indiqua une maison , que l'on reconnut être la prison , le maître du bâton voulut entrer , & assura que l'un de ceux qu'ils cherchoient y étoit enfermé : En effet il y entra & fut quinze prisonniers , qui luy furent presentez il découvrit un petit Bossu véritablement complice de ce Meurtre , comme il l'a avoué depuis.

On chercha inutilement les autres, qui avoient pris le chemin de Nismes, ainsi que le bâton l'indiquoit, mais le Païsan étant tombé malade , & ne pouvant plus marcher , car pour réussir il faut aller à pied & mettre le pied sur les vestiges des Meurtriers , des voleurs, & de tout ce que l'on cherche, si bien que l'on fut contraint de se contenter du Bossu , & revenir à Lyon.

Ce qui mérite d'être observé , est qu'à leur retour le Bossu avoua , que dans la route , lui , & ses complices avoient passé , & Logez dans tous les lieux , que le bâton avoit indi-

qués , & qu'on ne pouvoit les suivre plus exactement. Pour s'en éclaircir , on entra par tout , & l'on apprit , que le maître du bâton avoit dit la verité , & que le Bossu trouvé par son industrie , étoit l'un des complices comme il l'a déclaré depuis.

Le retour du Bossu , & son interrogatoire par lequel il s'est déclaré complice de cet Assassinat , & toutes les autres particularitez , conformes à l'Indication du bâton , ont jeté tout le monde dans un étonnement , & dans une admiration universelle. Ce qu'il a fait de plus en ce pais pour les voleurs , ne laisse aucun lieu de douter , que son art , ou son talent ne soit certain , merveilleux , immanquable , & impenetrable , comme vous verrez mieux dans la suite.

Tout cela m'a paru si extraordinaire , & si digne de la curiosité des sçavans , particulièrement d'un homme de votre penetration , que j'ay reçu l'ordre que vous me donniez de vous envoyer une Relation de toute cette

Histoire, avec beaucoup de plaisir, par celui que je me fais de vous obeïr, & de meriter quelque chose auprès de vous, & afin de mieux réussir dans ce dessein, j'ai pris un tres-grand soin de questionner l'homme du bâton, je l'ay suivi dans tous les endroits, où j'ay crû pouvoir mieux observer sa conduite & tirer de luy tout l'éclaircissement, que je pouvois souhaiter pour ne rien obmettre.

Comme il est important de prendre cette affaire dans son principe, nous commençâmes par la Cave dans laquelle on a commis ce meurtre, où l'homme du bâton craignoit d'entrer, parce qu'il souffre des agitations violentes, qui le saisissent quand il fait operer le bâton sur la place, où les corps ont été assassinés.

À l'entrée de la cave où me remit le bâton entre les mains, que le maître prit soin de disposer de la maniere la plus convenable à son operation, je passay, & repassay sur les lieux, où l'on avoit trouvé les cadavres, le bâ-

mon fut immobile, & je ne ressentis aucune agitation. Une personne de considération, & de mérite, qui étoit avec nous prit le bâton après moy, il fit quelque mouvement entre ses mains, & se sentit intérieurement agité; Ensuite le maître du bâton le porta sur tous ces mêmes lieux, & il tourna si fortement, que le bâton étoit plus prêt à rompre qu'à s'arrêter.

Ce Païsan quitta d'abord la compagnie pour tomber en défaillance, à son ordinaire, je le suivis, il est vrai qu'il pâlit beaucoup, il sue, & eut le poux extrêmement agité pendant un quart d'heure, & le mal fut si considérable, que l'on fut contraint de luy jeter de l'eau sur le visage, & de luy en donner à boire pour le remettre.

Au sortir de ce lieu nous allâmes chez Monsieur le Procureur du Roy, où nous vîmes le mouvement du bâton sur la Serpe, qui a fait le coup, préférablement à plusieurs autres avec lesquelles elle étoit mêlée; le bâton

fit encore quelque mouvement entre les mains de la personne de considération , qu'il l'avoit éprouvé dans la cave , & il n'eut aucun effet pour moy.

Nous terminâmes enfin nos expériences dans la prison , où le criminel ayant été présenté à l'homme du bâton , & l'ayant touché avec le bout du pied , il tourna avec une grande vitesse , jusqu'à ce qu'il l'eut quitté , pour le remettre à d'autres , auxquels il ne donna aucun signe.

Toutes ces expériences particulières ont fait une si grande impression sur l'esprit des puissances , que voyant cet homme du bâton disposé à retourner sur ses pas , pour chercher les deux autres complices , ils lui ont permis d'aller , avec bonne escorte au lieu , où il a cessé de les poursuivre , sans perdre tems. Il est enfin retourné à Beaucaire , pour reprendre la piste des meurtriers à l'endroit où il avoit cessé de les poursuivre , & parce qu'il étoit important de s'informer du Geolier , il apprit

qu'un des Meurtriers à lui inconnu étoit venu lui demander des nouvelles du Bossu.

Ce misérable tomba dans un grand étonnement, quand il scût qu'un homme bien escorté l'avoit suivi avec deux autres complices d'un horrible assassinat, commis par eux, depuis Lion, qui est le lieu du delict, jusqu'à Beaucaire, par le moyen d'un bâton mistereux qui les avoit decouvert au camp de Sablon, & indiqué la prison de cette Ville, où parmy quinze prisonniers le Bossu avoit été reconnu avec le bâton, comme l'un des Auteurs de ce meurtre, & ensuite traduit à Lyon.

Cet avis donna l'épouvante à ces meurtriers, & les obligea de se tenir à l'écart, autant qu'ils le pourroient, craignans d'être surpris comme ils l'avoient failli au Camp de Sablon; c'est pourquoy après avoir roulé dans la Provence en plusieurs endroits avec une extreme crainte, ils prirent la resolution d'aller à Toulon à dessein de s'y embarquer pour Gènes, afin de sor-

tir du Royaume, & de se mettre à couvert des poursuites du bâton, dont le Geolier de Beaucaire en avoit fait le secit à l'un d'eux sans le connoître.

Cependant le maître du bâton les suivoit, autant que sa santé le pouvoit permettre, laquelle en étoit fort altérée, car si-tôt qu'il approchoit ces malheureux de huit, ou dix lieues, ilomboit de tems, en tems en de si grandes defaillances, qu'il étoit obligé de s'arrêter pour se remettre, ce qui est encore inexplicable, & qui surpasse le raisonnement.

Ce retardement fut cause qu'il manqua ces meurtriers de sept heures, c'est pourquoy à son arrivée dans Toulon, pressé de les trouver, le bâton le conduisit au bord de la Mer, où pour éprouver sa vertu le maître du bâton entra dans une chaloupe, & les poursuivit plus de vingt cinq lieues, jusques sur les côtes de Genes, par le mouvement du bâton, qui indiquoit aussi-bien la piste sur Mer, que sur Terre.

On découvrit qu'ils avoient pris terre en trois Ports differens , & l'on trouva toujours les endroits , où ils avoient beu , ou reposé : ce qui fut reconnu par tous les Hôtes , chez lesquels ils avoient logé , il demanda même à son retour à ceux qui sont ordinairement sur le Port, s'ils n'avoient pas vû deux hommes , comme il les dépeignoit , ils étoient si bien connus pour fameux voleurs , bannis à perpétuité , qu'on luy répondit , qu'ils s'étoient embarquez pour Genes le même jour , & tout ce monde louoit le Seigneur de ce qu'ils avoient pris ce chemin dans la pensée , que leur fuite en delivreroit le païs.

Il n'est pas possible d'exprimer toutes les ruses qu'ils ont mis en usage , pour cacher leur marche , par les chemins de traverse , & pour éviter la poursuite du bâton , dont ils avoient appris la vertu à Beaucaire ; il est arrivé dans ce dernier voyage des circonstances surprenantes , que je ne raporte pas , parce que j'ay assez parlé

des effets merveilleux du bâton , dont l'histoire finit au bord de la Mer.

C'est pourquoy le maître du bâton , & sa compagnie jugeans bien , qu'il étoit inutile de pousser plus loin leur recherche , ils sont revenus à Lyon , & l'on a fait le procès au Bossu, nommé Joseph Arnoud de Toulon, lequel ayant été dûëment atteint & convaincu d'être l'un des principaux complices de ce meurtre , pour reparation de son crime a été condamné d'être roué tout vif , & d'expirer sur la rouë , ce qui a été executé le 30. Aoust 1692.

Les reflexions que le maître du bâton a fait sur ce Bossu executé meritent d'être sçûës. Il a toujours soutenu , que le Bossu étoit le plus criminel des trois , parce qu'au premier voyage qu'il a fait à Beaucaire , quand il marchoit sur la piste des trois assassins , il ressentait toujours que le bâton tournoit avec plus de vehemence pour l'un de ces trois , & qu'il lui faisoit plus de peine , que les deux autres.

Lors qu'on traduisoit ce Bossu , le

maître du bâton a dit plusieurs fois , que dans la route il tomboit en défaillance , quand il suivoit le criminel , & que pour éviter ce mal , il étoit contraint de passer premier , & de s'éloigner de luy : cette circonstance a été confirmée par ceux , qui l'escortoient , & la même incommodité lui a fait dire tres-souvent , que le Bossu étoit le plus coupable.

Après qu'il a été traduit à Lyon , & que le maître du bâton est retourné à Beaucaire , dans la résolution de poursuivre les deux autres meurtriers , il a avoué qu'il ne ressentait pas ce Mouvement si violent , depuis que le bossu n'y étoit plus ; ce qui l'a obligé de persister dans le sentiment de croire , qu'il avoit plus de part au meurtre , que les autres.

Ce Bossu dans le testament de mort a confirmé le jugement , qu'en a toujours fait le maître du bâton , il a déclaré qu'il étoit le principal Auteur de ce meurtre , & qu'il avoit attiré les deux autres dans cette maison , pour

assassiner ces pauvres gens, & les voler ensuite.

Quand on luy reprochoit son humeur cruelle & barbare, qui l'avoit porté à commettre un crime si effroyable, il avoüoit hautement, qu'il s'étoit endurci le cœur au sang, & au carnage; pendant qu'il servoit un Corsaire; Cet inhumain, (disoit-il) faisoit écorcher tout vif, & couper en petits morceaux ceux qui le fâchoient; ce Bossu s'étoit aidé plusieurs fois à ces executions, & cette horrible habitude l'avoit accoutumé au carnage, & rendu capable de faire de tels assassinats.

On aura peine à croire, que pour marque infailible de sa malheureuse destinée, & des mauvaises suites de son étoile, qui l'inclinoit à périr d'une fin si tragique, il avoit dans la main gauche une rouë bien figurée, & une croix de S. André par dessus; enfin depuis qu'il a déclaré son crime, & qu'il est mort, le bâton n'a plus d'effet sur les lieux, où il avoit tourné pour

luy. Cet enigme est encore un grand sujet de philosopher aux beaux esprits.

## REFLEXIONS.

Voilà l'effet merveilleux du bâton, qui a mis tant d'esprits à la gêne, pour en connoître les causes, & qui a fait raisonner si différemment les plus éclairés, que plusieurs surpris de la nouveauté, & de la difficulté de pénétrer en tant de productions si obscures, croient, que tous ces phénomènes proviennent des causes surnaturelles, & qu'ils ne peuvent arriver sans magie.

D'autres plus naturalistes, moins scrupuleux, & plus attachés aux sentimens de la nouvelle philosophie, attribuent la cause de ces prodiges au flux continuel des corpuscules différemment figurez, & par cette raison capables d'agir si diversement, suivant les différentes textures, & les compositions des corps, qui les reçoivent.

Il est important pour éclaircir cette question de convenir, que les corpuscules sont divisez en fixes & en volatils ; les volatils sont d'une nature subtile & tenuë, disposez à se répandre incessamment, lorsqu'ils se rencontrent dans un sujet, qui ne résiste pas à leur action, ces esprits font les unions, & les divisions, les sympathies, & les antipathies, suivant qu'ils affectent agreablement, ou violemment les sujets, sur lesquels ils se répandent ; & les sympathiques en cet état, font autant souffrir par leur éloignement, que les antipathiques par leur approche ; c'est de là que naissent tant de changemens en toute la nature ; dans la santé, dans la maladie, & dans toutes les autres causes, qui nous affectent incessamment.

Les fixes sont ainsi nommez, parce qu'ils sont d'une nature moins propre au mouvement, ou plus attachez aux sujets, & aux parties qu'ils composent. C'est pourquoy ils ne peuvent entrer en mouvement, s'ils ne sont aidez par une

une autre cause extrêmement active , qui les detache , & les exalte , autant qu'il est nécessaire pour les exciter. Supposé ces principes , qui sont véritables ; il semble d'abord , que l'on a trouvé le système infallible , & le moyen assuré de pénétrer dans toutes ces Enigmes , elles sont en effet si obscures , qu'il n'est point de sçavant , après les avoir examiné , qui ne les juge impenetrables.

Toute la Philosophie convient , que les particules volatiles , & les fixes , comme toutes les autres causes naturelles , ont une durée , & une sphere d'activité , ou un certain espace dans lequel à même qu'elles s'éloignent de leur principe , elles s'affoiblissent & leur vertu s'éteint , & périt entièrement au terme de leur durée & aux dernières parties de la Sphere , dans laquelle elle sont limitées.

On voit tout le contraire en cette occasion , parceque le bâton agit également sur les eaux , & sur la terre , où la cause , qui le fait mouvoir n'a point

Octob. 1691.

B

de limites dans sa durée , dans l'étendue de son action. N'est il pas incompréhensible ou plutôt impossible de concevoir , comme ces corpuscules , & ces esprits peuvent subsister , qui marquent les vestiges des meurtriers , ou des voleurs sur les eaux , qui coulent toujours, où l'air est incessamment agité par les vents.

Ils sont aussi facilement dissipés sur la terre par les mêmes vents , par les pluies , & par le passage continuel des autres corps, qui laissent une impression nouvelle , laquelle efface la première , & change le terrain , c'est pourquoy ils sont sans effet.

Comme peuvent-ils donc subsister , & agir si long-temps , sans que les alterations de l'air les dissipent , & toutes les autres causes proposées , en l'un & en l'autre sujet , néanmoins le bâton suit les vestiges , & tourne sur l'eau , comme sur la terre , après un jour , une semaine , un mois , une année , & davantage sans prescription : cependant

il n'est point de cause, qui ne se détruise, & qui ne soit limitée, point de flux, qui ne perisse, & qui ne cesse, quand il n'est pas soutenu par une émanation, qui le repare.

La même difficulté subsiste pour les parties fixes, qui sont moins dissipables, parce qu'elles sont composées de sels, qui ne se divisent pas facilement, c'est pourquoi elles durent plus longtemps, dans les sujets propres, ou impropres; le sujet propre est celui dans lequel elles ont pris naissance, l'Impropre est celui auquel elles ont été communiquées; & pour en donner un exemple au meurtre dont il s'agit, le sujet propre des particules, que l'on croit produire le mouvement du bâton les agitations, & les défaillances sont les cadavres jusqu'à leur entière dissolution. Le sujet impropre, & celui où ils subsistent le moins, c'est la Place où ont été assassinés, ou reposez les corps.

De plus quel Embarras de penetrer

dans ce mélange confus de causes physiques & morales , compliquées dans le même sujet , que l'on ne peut comprendre. Dans le Larrecin la chose volée ne fait que changer de maître , sans corruption , & sans alteration ; Le mal punissable que la loy impose à ce crime , est une cause morale : le bâton agit pourtant là-dessus , & il n'y a point de temps , ni de prescription , le bâton tourne aussi bien pour une vieille affaire , que pour une nouvelle.

Ce qui est encore plus particulier & plus surprenant en cette circonstance , est que sur le nombre des meurtriers , où des voleurs , qui peuvent se trouver à son chemin , & en quelque autre lieu , y eût-il cent personnes , il ne prendra jamais le change , & sans se tromper il ira inmanquablement à celui qu'il a commencé de poursuivre , sans s'arrêter aux autres , qui sont peut-être plus criminels.

Parmi plusieurs femmes grosses mariées , & vertueuses le bâton n'a aucun mouvement , & il tourne sur la femme

debauchée. La première épreuve en ce sujet a été faite en présence du Curé de l'homme du bâton, qui lui commanda de le porter sur un nombre de femmes, où celle qu'il soupçonnoit fut découverte par le bâton ; il pousse sa vertu bien plus loin , en cette occasion , que l'on ne juge pas à propos de divulguer : La bénédiction Nuptiale est quelque chose de moral , qui ne doit avoir aucun rapport avec le bâton, dont l'effet est physique.

On veut qu'il émane un flux des lieux , où le vestige est imprimé ; Mais qui le cause ? qui le détermine ? qui le fait mouvoir ? qui le repare ? qui le fait monter contre le bâton ? Ce qui fait le sentiment du vestige , sont les corpuscules fixes , attachez aux lieux , & qui sont destituez d'aptitude à se mouvoir , & des causes qui les exaltent , & les poussent contre le bâton , pour lui donner le mouvement , & aux humeurs , les agitations dont se sent travaillé cet homme , quand il présente le bâton sur la place , où l'on a commis le crime.

Si parmi tant d'oppositions & de difficultez, on peut suivre un parti, il faut agir sur ce principe, que le chien cherche le vestige, & le vestige ne cherche pas le chien; il y a donc plus d'apparence de croire, que les vestiges du meurtrier, ou du voleur ne communiquent aucun flux sur la terre, & sur l'eau, puisque ces mêmes vestiges ne sont composés, que de parties fixes, qui n'agissent pas d'elles-mêmes, le mouvement du bâton part donc plutôt des esprits, ou des corpuscules, qui sortent de celui qui le porte, lesquels étant répandus, & modifiés sur les vestiges, qu'ils rencontrent, par un mouvement de Reflexion, ou de circulation, que l'on observe dans l'Aiman, dans les purgatifs, & dans toutes les autres opérations des corps naturels, retournent à leur principe, & communiquent aux corps d'où ils sont partis, & au bâton le mouvement, & les autres affections comme nous allons voir dans la suite.

Pour expliquer plus clairement cet

te proposition , il faut convenir , qu'il n'est point de corps dont il ne parte incessamment quelque flux , ou une éfufion de particules , qui se communiquent dans l'étendue de la sphere de leur activité aux autres corps , qui les approchent , & par ce mouvement de reflexion , qui est veritable. ( Car autrement l'aiman n'attireroit pas le Fer , & les purgatifs les humeurs peccantes ) ils rapportent les bonnes , ou les mauvaises qualitez , qu'ils ont contracté par une modification nouvelle , laquelle fait non seulement mouvoir le bâton , mais encore agite les corps , fait fermenter les humeurs , cause la défaillance , la simpathe , l'antipathie , la convenance , ou la disconvenance :

Il y a plus de raison de croire , que le flux parte du corps vivant , que des vestiges imprimez dans l'air , sur l'eau , sur la terre , sur la pierre , & sur le bois , auxquels il ne reste plus de mobile , ny du volatil , mais seulement du fixe , qui reçoit , altere & modifie

B. 4

Le flux du corps animé, & pour le communiquer plus efficacement, il faut toucher le lieu, ou la chose avec le pied, afin d'unir, & de porter le flux, ou les corpuscules sur une partie déterminée : si bien que la cuisse, la jambe, & le pied, qui touchent, ne servent que de canal à ces corpuscules.

L'effet du bâton sur les eaux a ses raisons, quoi qu'on aye grand sujet de dire, que les vestiges, & les impressions faites dans l'air, sont dissipées par les vents impetueux, qui les dispersent, & les divisent tellement, que le bâton ne devroit avoir aucun mouvement sur les eaux.

On voit neantmoins plusieurs exemples, qui nous persuadent, qu'il y a des impressions, & des affections dans l'air, que les vents ne peuvent changer, ni détruire : celle de la Bouffole, ou de l'aiguille aymantée, qui tend incessamment à son pôle, par un enchaînement de corpuscules, qui font cette liaison, que la violence des vents ne

peut détruire , en est une preuve convaincante : car s'ils y apportotent le moindre changement , l'aiguille cesseroit de se tourner du côté de son pôle , ou son mouvement suivroit celui des vents , qui romproient l'union des corpuscules , ou feroient varier l'aiguille , ce que l'on n'a jamais vu.

L'Iris , où l'Arc-en-ciel , est une affection dans l'air , dont je n'entreprends pas l'explication , non plus que des autres , qui ne paroît jamais , qu'au milieu des tempêtes , & des vents impetueux , cependant ils ne le changent pas , & il subsiste dans l'air sans sortir de sa situation , jusqu'à ce que les dispositions , qui le faisoient naître finissent. Cet exemple est considerable.

Quand nous voyons quelque objet proche , ou éloigné , son Image se porte dans l'air jusqu'aux yeux par une infinité de rayons , qui se terminent en pointe piramidale , & font la vision par l'union de ses rayons. Cette émission est une affection dans l'air , que les vents ne peuvent diviser , confor-

B. 5)

dre , ny détruire , pas même ébranler parceque nous verrions chanceler , & mouvoir les objets par le mouvement des rayons ébranlez , quand il fait grand vent , ce qui n'arrive pas , car la vue des objets , est aussi fixe dans la tempête , que dans le calme ,

Que l'on en tire les conséquences , que l'on voudra , que l'on dise que la lumière n'est pas un corps , que les couleurs de l'iris , & les espèces portées , ou répandues des objets dans les yeux , sont immatérielles ; on répond que tout ce qui est sublunaire est matériel , plus ou moins. Il n'y a dans tout ce bas monde , que l'ame raisonnable , qui soit immatérielle , incorruptible , & immortelle.

La cause morale a ses raisons aussi bien que les vestiges , & les impressions de l'air , causées par les meurtriers , & par les voleurs. Il y a trop de liaison entre l'ame , & le corps , pour ne pas juger , que les mouvemens de la partie supérieure , ou de nos passions causent des changemens , & des alterations ex-

traordinaires dans le temperament & la constitution naturelle des corps.

La femme , où la fille , qui s'abandonne , & favorise celui qui la seduit , ne le fait que par des sentimens de volupté , où d'interêts , l'un & l'autre excitent d'étranges revolutions , & de grands changemens dans le temperament d'une personne , qui vit en crainte d'être decouverte , où d'ivulguée , par la mauvaise conduite d'un indiscret , & d'un perfide , ou par d'autres malheurs plus dangereux.

Tous ces mouvemens , qui troublent incessamment le repos d'un esprit agité , par l'effet d'une passion aussi violente , changent tellement la disposition naturelle des organes , des humeurs , & des esprits , que la cause , que nous croyons morale devient cause physique , par l'alteration , qu'elle produit dans les corps , qui en ressentent la violence , change la figure des corpuscules , & leur aptitude ordinaire , c'est la raison pour laquelle ils se meuvent si diversément , suivant les causes , qui les

agitent , & donnent de la sensibilité au bâton par les raisons que j'ay remarqué cy-dessus.

Quoyque la chose volée ne fasse que changer de maître , & que la loy qui en fait un crime , semble être une cause morale , neantmoins le vol est toujours suivi d'une perplexité , & d'une honte , qui desarme , le plus hardi , quand il se voit surpris , & charge de confusion , le plus effronté. C'est pourquoy la crainte succede à la honte , & produit un si grand trouble dans les humeurs ; & dans les esprits , que l'on peut dire veritablement , que la cause morale devient cause physique , par les alterations qui surviennent , & change de même la disposition des corpuscules , & des esprits , devenus sensibles au bâton , comme tant d'autres causes.

Il est fort nécessaire d'avancer toutes ces propositions , pour justifier l'effet du bâton sur les eaux , que l'on croit être naturel comme sur la terre , & faire connoître , que les vestiges imprimés dans l'air , que les vents ne

détruisent pas, ne sont pas sans exemple, & enfin que la cause morale devient souvent cause physique.

Mais tout cela ne satisfait pas, puisqu'on n'en sçait pas entièrement la cause. Il faut avouer, qu'il y a des circonstances en cette occasion, comme dans les plus fameuses difficultez de l'école, où toute la philosophie ne peut pénétrer, & la raison se confond. L'Esprit de l'homme a beau se flatter d'avoir triomphé par la subtilité de ses raisonnemens, & d'être revenu Victorieux des plus étonnantes énigmes de la nature, bien loin de recueillir les fruits de sa victoire, il ne lui reste que la honte de ne pas connoître son vainqueur.

Avoüons donc nôtre foiblesse, & disons sur tant de difficultez impénétrables, que si le bâton à quelque mouvement, la cause en est dans celui, qui le porte, d'où il faut conclure, que les dispositions naturelles de l'étoile, élèvent certains hommes à des vertus surprenantes, parce qu'ils

ont été favorisez des talens , qui ne se trouvent pas dans les autres.

Un fort honnête Ecclesiastique, qui a le don de trouver les eaux , trouve sans se manquer , avec le même bâton qui lui sert à cette découverte , l'endroit où s'est arrêté le corps d'un noyé , nonobstant les vents & la rapidité de l'eau ; Ce don est attaché à la personne par son étoile , le bâton n'a contribué rien..

Qui expliquera comme Moïse se servoit de la verge , ou du bâton , pour faire sortir les eaux des rochers ? Cette vertu étoit-elle renfermée dans Moïse ou dans sa verge ? il y a plus d'apparence de croire , qu'elle étoit attachée à Moïse , que le Ciel avoit favorisé de ce don particulier , avec tant d'autres , qui nous sont connus : la verge dont il se servoit n'étoit qu'un signe extérieur , qui n'avoit d'autre qualité , que celle d'indiquer. Je crois qu'il n'en affectoit aucune , & qu'il auroit produit les mêmes effets avec un autre.

Le Patriarche Joseph, auquel Dieu avoit donné la vertu de deviner les

secrets les plus cachez, se servoit d'une coupe pour dire, & Prophetizer tant de merveilles, que l'Ecriture a soigneusement recueilli. Ce don n'étoit-il pas renfermé dans lui-même, la coupe n'ajoutoit rien aux vertus admirables de ce grand homme, & les oracles qu'il proferoit, partoient absolument de lui, sans aucun rapport à sa coupe.

Il est aisé de conclure à l'avantage de ce Païsan, que cette rare qualité, que nous admirons en lui, est attachée à sa personne, par son étoile, sans que le bâton y ait aucune part, puisqu'il laisse la liberté à ceux, qui le voient opérer, de le choisir, tous lui sont bons, même la paille.

Il est âgé de trente ans, fort simple, pieux, sage, & honête, autant qu'un homme de cet état le peut-être. Il est né la nuit du sept, au huit du mois de Septembre, c'est à dire sous le signe de la Vierge, il faudroit sçavoir le système de sa naissance, principalement le moment, & l'heure, pour juger de la disposition du Ciel, & des aspects dif-

serens , qui composent les influences heureuses , & malheureuses , desquelles naissent tant de rares talens , & de genies , dont nous ne connoissons pas la cause.

Les reflexions que l'on a fait sur son talent , pour la découverte des meurtriers , & des voleurs , ont donné lieu à plusieurs personnes de l'imiter , & de faire des épreuves , par lesquelles ils ont reconnu , que le bâton produit les mêmes effets entre les mains de ceux , qui ont le don de trouver les eaux. Sans doute, lorsqu'ils auront cultivé ce talent , qui provient des dispositions de l'étoile , qui imprime des figures , & des Textures routes particulieres dans nos corps , il réussiront , aussi-bien que lui , & le justifieront des calomnies , que plusieurs mal informez luy imposent.

Il a commencé à chercher des eaux à l'âge de dix ans , & à dix huit , il a reconnu , que son talent étoit d'une plus grande étendue , & qu'il pouvoit l'appliquer à la découverte des meur-

triers , des voleurs , & à d'autres usages , que j'ay remarquez cy-dessus, qui le rendent fort recommandable.

Son premier coup d'essay fut la découverte d'une femme assassinée , & enterrée , qu'il trouva dans son voisinage , cherchant des eaux , son bâton tourna sur cet endroit particulier avec tant de vehemence , qu'il assura, n'ayant autre pensée , que celle de l'eau , qu'elle étoit à trois , où quatre pieds prez. On creusa d'abord , & au lieu de l'eau , on trouva un corps fusé dans un tonneau , où la corde , qui l'avoit étranglé y étoit encore , & l'on reconnut enfin , qu'il ne pouvoit être que celui d'une femme , qui avoit disparu , depuis quatre mois. Le maître du bâton l'appliqua à tous ceux de la maison auxquels il fut immobile , & tourna avec violence sur le Mari , qui se sauva à l'heure même , voyant son Crime découvert.

Avouëz , Monsieur , que tout ce recit est une étrange Histoire , & digne d'admiration. Je m'estimerai fort heu-

Jeux si cette relation peut satisfaire vô-  
tre curiosité, & la passion que j'ai de  
vous témoigner, qu'il n'est personne  
au monde, qui soit avec plus de zèle,  
& de respect que moy.

MONSIEUR,

Vôtre tres-humble & tres-  
obeïssant Serviteur,

PANTHOT.

Vous avez appris par les  
Nouvelles publiques, qu'aussi-  
tost qu'on eut sçû en Allema-  
gne la mort de M. le Duc de  
Meckelbourg, arrivée à la  
Haye le 21. de Juin dernier, le  
Duc Frederic-Guillaume de  
Meckelbourg-Grabavv, son  
Neveu, Fils du feu Prince  
Frederic son Frere, l'a fit pu-  
blier à Sverin au son des clo-  
ches, avec toutes les formalitez  
qu'on a accoustumé de pratiquer

en de semblables occasions , & qu'ensuite il prit possession de la Regence & du Chasteau de Syverin , ainsi que des autres Domaines du feu Duc, comme me estant son heritier le plus proche. Ce Duc comme vous sçavez avoit épousé en 1663 Elizabeth-Angélique de Montmorency, Veuve de Gaspard de Coligny, Duc de Chastillon, & Sœur de M.le Maréchal Duc de Luxembourg. Comme elle a des prétentions à représenter au sujet de cette mort , elle a envoyé M. du Moulinet, Gentilhomme François, pour les soutenir en cette Cour là , où il arriva le 3. du mois passé. Le 6. il montra ses Lettres de creance aux premiers Ministres , & le 7. il fut admis à l'audience du Duc & Prince Regent. M. de Vam-

deuil, Gouverneur du Chasteau, & Capitaine aux Gardes, l'alla prendre dans un carosse de la Cour. Le grand Marechal vint le recevoir au pied de l'escalier & après l'avoir fait passer au travers de la salle des Gardes où estoient un grand nombre d'Officiers & de gentilshommes, il l'introduisit dans la chambre de M. le Duc, qui le reçut debout, & avec toutes les marques possibles d'estime & de respect pour Madame la Duchesse de Meckelbourg. Après que cet Envoyé eut exposé à M. le Duc le sujet de sa commission, il fut conduit à l'audience de Madame la Duchesse Douairiere, Mere de ce Prince, qui le receut aussi avec toutes les honnestetez imaginables. Il eut ensuite l'honneur de dîner avec leurs Alteſſes Serenissimes, &

après le repas on le reconduisit  
jusques au carosse qui l'attendoit  
au pied de l'escalier , de la mes-  
me maniere qu'il avoit été re-  
ceu. M. de Vandeuil l'accom-  
pagna jusqu'à son logis. On de-  
voit continuer de le traiter de  
même jusqu'à ce qu'il s'en re-  
tournast en France , pour y ren-  
dre compte de sa negociation ,  
& pour rapporter le Cordon  
bleu de l'Ordre du S. Esprit ,  
dont le Roy avoit honoré feu  
M. le Duc de Meckelbourg en  
1663. Il y a une autre branche  
de cette Maison, appelée Mec-  
kelbourg Gustrovv. Jean Al-  
bert, Frere d'Aldolphe Frede-  
ric Syverin, Pere de Christien  
Loüis , Duc de Meckelbourg  
Syverin , dont la mort donne  
lieu à cet Article , eut d'Eleo-  
nor-Marie, Fille de Christien

Prince d'Anhalt , Gustave-Adolphe, Duc de Meckelbourg-gustrovv , né en 1633. qui en 1654. épousa Madelene-Sybil-le , Fille de Frederic , Duc d'Holface , dont il a eut le Prince Jean Albert , né en 1655. Le Duc de Meckelbourg a seance dans les Assemblées de l'Empire , & du Cercle de la Basse Saxe , avec Titre & double suffrage de Prince. Le Duc de Gustrovv y est aussi appelé , & ils sont tous deux exempts de contributions.

Vous ne serez pas fâchée que je vous fasse part d'une , Epi-stre , qui a été envoyée pour bouquet à Madame de Chalais, Prieure perpetuelle des Benedictines de Marsat , proche Riom en Auvergne , par M. Pastel , Neveu de M. Pastel ,

Docteur de la Maison & Société de Sorbonne , Chanoine , Chancelier & grand Vicair e de Meaux qui mourut l'année dernière. Cette Dame étant heritiere de l'ancienne Maison de Chalais , laissa une partie de ses biens à M. Janin de Castille , & prit l'habit de Religieuse à Montmartre. Ensuite elle vint à Marfat , ayant été nommée Prieure. Elle est d'un merite distingué & mene une vie exemplaire.

## A MADAME

La Prieure de Marfat.

*Si je ne sçavois , Madame , que convaincuë des veritez de la Morale de l'Evangile , vous avez renoncé depuis long-temps à tout ce qu'ont de fastueux les grands*

humaines, pour n'embrasser que la Croix, je vous dirois qu'il n'est que trop ordinaire aux Personnes distinguées par leur naissance, de se parer de l'éclat de leur Maison, d'affecter des airs de grandeur, & faire consister tout leur mérite dans la fortune, qu'à les entendre, il n'est point de perfections qu'elles n'effacent, point de talens qu'elles n'aient, point de déférences qu'on ne leur doive, point d'avantages qu'elles ne croient posséder, que s'il s'en trouve qui par un heureux temperament, ou par reflexion se dégoûtent du grand monde, & cherchent la retraite, c'est quelquefois plutôt pour y trouver du repos, que pour marcher dans les sentiers de la justice, que d'ordinaire elles y traînent un reste de vanité, & que le faste, la délicatesse, & le luxe mesme, les suivent presque toujours

jours jusque dans les Cloîtres. Voilà  
 quelles sont la plupart des Person-  
 nes élevées au dessus du commun,  
 lors qu'elles viennent à embrasser la  
 Vie Religieuse, & qu'ensuite on leur  
 met le gouvernail en main, en les  
 établissant pour veiller sur le trou-  
 peau du Sauveur du monde.

Que vostre caractère, Madame,  
 est différent! issue de l'illustre Mai-  
 son de Chalais, & unique Héritière  
 de tous ses grands biens, avec quel  
 éclat n'eussiez-vous point paru  
 dans le monde? Vostre fortune sou-  
 tenant vostre naissance, quels glo-  
 rieux établissemens n'estiez-vous  
 point en droit d'y prétendre? Cepen-  
 dant indocile aux attraits du siècle,  
 vous vous êtes moquée de ses  
 charmes. Assurée que toutes ses  
 magnificences n'estoient tout au plus  
 que de beaux neants, dès vostre  
 enfance, avec des aîles de Colom-

Octob. 1692.

C

*be vous volâtes sur le Calvaire pour vous y crucifier, & vous dérober genereusement à ces grandeurs importunes qui n'ont en rien d'assez fort pour vous seduire. Depuis, avec quelle fermeté n'avez-vous point soutenu cette vie pénitente, & quelle conduite fut jamais plus régulière que la vôtre ? Faisce comme vous estes, & être humble, vaincre la délicatesse de vôtre complexion par la force de vôtre charité, vous distinguer moins dans les exercices de nostre Religion, par vôtre dignité, que par vôtre zèle, c'est, Madamo, ce qui fait l'édification de ces saints Israélites qui vous ont suivie dans vôtre Desert. C'est aussi, lors qu'à la fin de vos Oraisons, elles vous voient comme un autre Moïse, descendre de la Montagne avec un visage lumineux, pour leur porter les ordres de*

Seigneur, c'est aussi, dis je, ce qui  
les engage à regarder comme une  
marque de leur prédestination le  
bonheur de vous avoir pour Guide.  
Ce sont, Madame, les sentimens où  
je crois les voir. Pour moy, je sçay  
que je vous en dois de respectueux,  
& à la venue de cette obligation,  
puis-je cesser d'être, Madame,  
votre....

Vous trouverez dans les  
Vers qui suivent le tour fin &  
délicat que demande la Poésie.  
Je n'en connois point l'Auteur.  
S'il écrit toujours de la mesme  
force, ses Ouvrages meritent  
bien d'estre recherchez.





## CYDIPPE.

## EGLOGUE.

**I**L vient de me quitter, & ma  
rougeur redouble :

Il faut développer mon trouble.

Qui la cause ? D'où vient l'embar-  
ras & l'effroy

Qui me saisit quand je le voy ?

Je ne sçay ; mais je suis trop satis-  
faite encore ,

Si Tirsis comme moy l'ignore.

Que dis-je ? Il sçauroit donc... Eh !  
mon cœur s'ouvre enfin.

Quelle honte, ô Dieux, quel chagrin  
S'il faut que ma foiblesse ait osé se  
répandre ,

S'il faut qu'il ait bien pû compren-  
dre

Mes indignes soupirs, mes honteuses  
langueurs ;

Qu'il s'assende à mille rigueurs,  
Mille tourmens affreux, mille maux  
mille peines.

Je m'avengle. Menaces vaines !  
Ce dangereux Berger, l'objet de mil-  
le vœux.

Est-il complice de mes feux ?  
Il neglige Daphné, Silvanie, Eri-  
phine.

Troublerois-je un cœur si tranquille  
Moy, qui sans art encore à bien  
moins de beauté

Mesle tant de simplicité,  
Moy, qui n'ay pour attraits, pour  
charmes

Que de la tendresse, & des larmes ?  
Ah, qu'elle va couter au calme de  
mes sens :

Tous mes jours seront languissans,  
Agitez, pleins d'horreur, & cou-  
verts de nuages

# 54 MERCURE

Mon Troupeau, nos prez ces bocages  
Pour mon cœur déchiré deviendront  
sans appas.

L'exemple ne nous sauve pas.  
Florise avoit ces maux, j'ay plaint  
cent fois Florise;

Cependant m'en voila surprise,  
J'en mourray; je ne vois, hélas!  
aucun secours.



La Bergere, à ces mots, donnant un  
libre cours

Aux douloureux transports de son  
ame abbatue,

Pâle, sans mouvement, gemissante,  
éperdue,

Coula sur le gazon hum de de ses  
pleurs.

Trop charmant de desespoir: trop heu-  
reuses douleurs!

Tirsis estoit tout près, & ce Berger  
aimable

Resentoit en secret une peine sem-  
blable.

# GALANT.

35

*Cydippe pût rougir de cette trahison,  
Mais on la pardonna, je crois, avec  
raison.*

~~1202~~

*Vous, à qui d'un Heubois cham-  
pestre*

*J'ay consacré les plus doux sons,  
Si vous estiez d'humeur à prendre  
des leçons,*

*Sans rien dire de plus, l'Amour est  
un grand Maître.*

*Pour vous en donner de l'effroy,  
On vous le fait injuste, on vous ca-  
che ses armes.*

*Je suis de bien meilleure foy;  
De Cydippe à vos yeux j'étale les  
alarmes.*

*Je vous fais voir ses maux, ses  
larmes,*

*Je vous les peins dans tout leur  
iour,*

*Mais combien durent-ils, ces maux  
que fait l'Amour?*

C 4

*Un moment les finit , les change  
En des biens éternels , en des biens  
sans mélange.*

Voicy d'autres Vers qui ont  
esté faits sur ce que dit Made-  
moiselle de Langeron , appel-  
lée Sylvie , & âgée seulement  
de six ou sept ans , après qu'  
elle eut rompu un Coq d'E-  
mail qu'elle aimoit beaucoup.

## C O N T E.

*V*N Coq, le mieux tourné de tout  
te la nature ,  
Foly, bien ergoté, d'agréable figure,  
A creste rouge, & bec bien affilé,  
Je ne sçay par quelle aventure,  
Heureusement se rencontra meslé  
Parmy quelques Bijoux tous brillans  
de dorure ,  
D'un jeune Enfant , aimable crea-  
ture ,

Charmante en tout, si l'on en vit  
jamais,

Par son air attirant, par ses yeux,  
par ses traits,

Enfin, par toutes ses manieres;

Et par des marques singulieres

D'un esprit vif qui promet tout,

Qui plaist, qui surprend, qui con-  
tente,

Et qui commence à mettre à bout

Toute raison qui se presente.

Le Coq en de si bonnes mains

N'auroit pas changé ses destins

Pour les plus grands biens de la  
vie.

Trop heureux de servir aux plaisirs  
de Sylvie,

Il ne songeoit qu'à cet honneur.

Il ne ressentait dans son cœur

Ny pour Prude, ny pour Coquette,

Ny pour Poule, ny pour Poulette,

Aucune apparence d'ardeur;

Et quand Poule en effet se seroit mis  
en teste.

*De le tirer de sa froideur ,  
Jamais le Coq en sa faveur  
N'auroit voulu lever la creste.  
Appliqué si u'ement aux soins de di-  
vertir*

*Si jeune & charmante Maistresse,  
On ne l'en voyoit point sortir.  
Ce devoir l'occupoit sans cesse.  
Il ne chantoit jamais la nuit ,  
De peur de luy faire du bruit ,  
Le jour, sans dire mot , il contentoit  
sa veüe ,  
Et la Belle faisant reveüe  
De tous ses Bijoux curieux ,  
Attachoit sur luy seul & sa main &  
ses yeux.*

*Mais enfin cette main habile  
Mania tant de fois ce pauvre Coq  
fragile ,  
Que la queue en quitta la coq.  
Croit-on icy que Sylve en trans-  
ports ,  
En desespoir s'aillerépandre ?*

*Voilà ce qu'on devoit attendre,  
D'un Enfant qui rompt ses bijoux  
Qui perd ce qu'il a de plus doux;  
Mais elle, dont l'esprit en lumière  
abonde,  
Loin d'estimer son Coq, honteux,  
laid, avili,  
Avec sa grace sans seconde;  
Ah, dit-elle, il estoit joly,  
Et le voilà le plus drôle du monde.*

L'Auteur du Journal des Sçavans ayant rapporté dans le trente & un & dans le trente deuxième Cahier de cette année, qu'il s'est trouvé à la Fore en Picardie, quelques Testes de morts, auprès desquelles estoient des Urnes où il y avoit du charbon, a demandé les avis des gens de Lettres sur un sujet si singulier, parce qu'on n'avoit vu jusque-là que des Urnes,



*s*idérable des Carbons. Les uns eurent part au Consulat, les autres au Commandement des Armées, & les autres aux autres Dignitez de la Republique. Seroit-ce donc qu'on auroit mis auprès de leurs Testes des Urnes avec du charbon, pour être des Urnes parlantes, qui conserveroient la mémoire de leur nom, comme nous avons des armes parlantes en faveur des Familles nobles? Mais ce n'est pas à Rome où l'on a trouvé ces Testes & ces Urnes, c'est dans un Cimetiere de la Fere. De plus, les Romains bruloient entierement les Morts, la teste estoit reduite en cendres comme les autres parties du corps.

Il faut donc supposer, Monsieur, que ces Testes & ces Urnes de charbon sont du temps des Chrétiens. Il s'agit de sçavoir quelle sorte de personnes elles regardent. S. Paul

met des charbons sur la Teste des méchans. Si vous faites du bien à vostre Ennemy, vous amassez, selon cet Apostre, des charbons sur sa teste, carbones congerit super caput ejus. Rom. 12. Auroit-on mis des charbons auprès de ces Testes pour designer symboliquement que ces méchans seront consumez dans le feu eternal des Enfers ? Mais s'il y a des monumens que la Justice ordonne pour l'infamie des méchans, ils sont publics sur la terre, & non secrets & cachez dans les tombeaux.

Ainsi il y a lieu de croire que ces Testes & ces Vines de charbon appartiennent aux bons & aux Justes. Voicy le fondement de ma pensée. On voit dans la Roma subterranea P. Aringhi, lib. 6. des figures de haches, de tenailles, de scies, &c. & il dit que c'estoit la

*coutume anciennement, non-seulement de graver sur les tombes des Martyrs ces instrumens qui avoient servy à les tourmenter, & à les faire mourir cruellement, mais de plus, que lors qu'on pouvoit avoir de ces instrumens du martyre, on les renfermoit dans leurs sepulchres, comme des trophées de leurs combats & de leurs victoires. Nonnulla ex istis præcipuis poenarum instrumentis non lapidibus duntaxat incidebantur, sed & ipsismet includebantur sepulcris. On conjecture de cet usage, que ces Testes de morts qu'on a découvertes avec des Urnes de charbons, sont des Testes de Martyrs qui ont esté bruslez vifs, & que pour conserver la memoire de la maniere de leur martyre par le feu ardent, on a mis auprès de ces Testes des charbons qui avoient servy à les brûler.*

comme on mettoit dans les sepulchres des autres, les tenailles, les scies, les haches, &c. qui avoient servy à leur martyre. Si l'on a mis des charbons dans des Urnes, c'est pour les faire observer, comme y aiant eu du dessein, & pour les préserver du poids de la terre, & des corps durs, qui auroient pû les écraser estant épars. Les Tasses jointes à ces Urnes sont des Lachrymatoires. Elles peuvent représenter les larmes de compassion, que l'on a répandues en voyant tourmenter cruellement les Martyrs, & les larmes de deuil, d'estre privé de la présence & de l'exemple de ces Personnes illustres, qui étoient par leur sainteté, leur zele, & leur constance, de grandes & belles colonnes dans l'Eglise. On peut encore faire à ce sujet deux réflexions à l'avantage des fidèles Chrétiens dans leur

mort, au dessus des Morts du Paganisme. La mort de ceux-cy n'étoit honorée que par des Vases de cendres, qui estoient en fort petite quantité, car y ayant beaucoup de volatile dans le corps de l'homme, & fort peu de sel, tout se dissipoit presque en vapeurs, en brûlant les corps, & il demouroit tres-peu de cendres; de sorte que ce qui en restoit n'estoit que des cendres, c'est-à-dire, rien, car les cendres ne sont de nulle vertu & de nul usage, & n'entrent plus dans la composition des corps. Aussi les Payens croyoient-ils que tout perissoit & rentroit dans le neant par la mort. Mais les Testes des Martyrs sauvées des buchers, representent le bonheur des Chrétiens dans la mort, car la Teste estant la principale partie du corps, elle est icy un Symbole que ce qu'il y a de principal dans l'homme, sça-

voir l'ame, ne se perd point dans la Mort, & qu'elle conserve son estre & sa vie; & les charbons sont le symbole de la resurrection des corps qui ont esté la proye des buchers. Les cendres que les Payens gardoient dans leurs Urnes ne pouvoient se rallumer, mais les charbons qui se sont trouvez dans les Urnes des Chrétiens peuvent estre remis en feu, & c'est ce qui arrivera aux corps des Martyrs, qui reprendront la vie & la lumiere par une glorieuse resurrection.

Je ne suis point étonné du plaisir que vous ont donné les Lettres de Grenoble, que je vous ay envoyées. Elles sont fort curieuses. Cependant il paroist que celuy qui les a écrites a esté mal informé, quand il a dit que le Marquis de Mont-

brun commandoit les Barbets. Il devoit dire M. de la Junchere de Romans, Fils du feu Marquis de Ville-franche, un des Cadets de la Maison du Puy-Montbrun, qui a usurpé le nom de Marquis de Montbrun, quoy qu'il n'ait rien à pretendre au Marquisat de Montbrun. Le veritable Marquis de Montbrun, Jacques Dupuy, a passé l'esté à Paris, où il a paru dans les meilleures compagnies, & il ne s'est retiré à sa Terre de Montbrun auprès de sa famille, que pour donner avis aux Generaux qui commandent en Dauphiné & en Provence, de ce qui se passoit aux Baronniees, où il a fait armer des Payfans pour aller garder le Pas d'Orpierre, & d'autres endroits par où les Ennemis vouloient venir

dans les Baronnies. Si Charles Dupuy , Seigneur de Montbrun , a esté décapité à Grenoble , sa grace arriva le mesme jour , ou le lendemain , & ensuite le Parlement , suivant les ordres de la Cour , rendit un Arrest sur la Requeste de sa Veuve Justine Deschamps, de la Maison de Tournon, par lequel il ordonna que celuy de mort seroit tiré du Registre du Parlement , ce qui a esté fait ; de sorte que sa memoire est entierement rétablie. Le Roy Louis XIII. érigea la Terre de Montbrun & ses dépendances en Marquisat , en faveur de Jean Dupuy , Fils unique de Charles , en consideration de ses services. Ce Jean Dupuy a eu quatre Fils , Charles-René , Marquis de Montbrun ; M. de Ville-

franche, M. de Ferracieres, & Alexandre Dupuy, Marquis de Saint-André Montbrun, qui ont toujours servy le Roy. Le dernier, qui est le Marquis de Saint-André-Montbrun, a esté Gouverneur de Montauban à l'age de dix sept ans. Il fit lever le Siege de Valence à l'Armée de l'Empereur, & le Duc de Mantouë, en reconnoissance de ce service, luy donna le Gouvernement de Nivernois, avec le consentement de Sa Majesté. Ensuite le Grand Gustave, Roy de Suede, l'envoya chercher, & luy donna un Corps d'Armée separé à commander. Après la mort de Gustave, estant tombé malade, il fut prisonnier de l'Empereur, qui témoigna de la joye de l'avoir, & luy offrit

de plus grands emplois que ceux qu'il avoit. Il les refusa, & après trois ans de prison, il revint en France, où il fut fait Capitaine general des Armées du Roy. Cette Charge fut créée pour luy. Il fut fait ensuite General de la Republique de Venise en Candie, où il fit des actions surprenantes. Avec un fort petit nombre de gens il résista à toute la puissance Ottomane pendant près de deux années, ayant fait perir plus de cent quatre-vingt mille Turcs. Il reçut au Siege de Candie quarante & une blessures. Quand on luy avoit confié une Place, tout l'or & l'argent du monde ne l'auroient pas obligé à rien faire contre son devoir. Jacques Dupuy, le véritable Marquis de Montbrun

d'aujourd'huy , Fils de Charles René , qui estoit l'aîné de Jean Dupuy, Marquis de Montbrun , a esté Capitaine de Cavalerie dans le Regiment de S. André son Oncle , à l'âge de treize ans. Il eut un Brevet de Mestre de Camp de Cavalerie en 1652. & ensuite la survivance , du Gouvernement de Nivernois. Il a servy jusqu'à la Campagne de la Paix des Pyrénées, & n'a jamais manqué de fidélité envers le Roy. Il avoit épousé sa Cousine germaine , Fille de feu M. de Saint André Montbrun. Cette Famille de Dupuy , de *Podio* , est tres-ancienne. Elle est originaire de Rome , & le nom de *Podio* vient d'un lieu qui estoit dans la Romagne. Elle a donné Raymond de Podio , premier Grand Mai-

Arche de S. Jean de Jerusalem, trois Cardinaux, & plusieurs grands Capitaines. Les Suisses ont dit qu'il n'y a que César, François I. & Montbrun qui ayent vaincu leur Nation à nombre inégal.

Je vous envoie une Medaille sur la prise de Namur ; elle a esté faite par les soins de M. l'Abbé Bisot. On y voit le Roy à la face droite avec ces mots, *Ludovicus Magnus Galliarum Rex, Pius, Felix, Augustus, Pater Patriæ*. Au revers est une Couronne de Chesne entrelacée de Laurier, avec ces autres mots, *Senatus, Populusque Namurcensis, optimo Principi, & atour de la Couronne Civique, Ludovico Magno, Expugnatori simul, & Conservatori Urbis*. Cette Medaille est imitée de l'Antique.

Le



*F. Rotung or fecit*



Le Senat & le Peuple Romain donnoient à leurs plus grands Empereurs , ces titres de *Pius*, *Felix*, *Augustus*, *Pater Patriæ*, qui conviennent avec tant de justice à nostre Auguste Monarque. Ils firent frapper nombre de Medailles à l'honneur de Trajan , avec cette legende, *Senatus Populusque Romanus, optimo Principi*, dans une Couronne de Chesne , qu'ils nommoient Civique. La Ville de Namur ne devoit pas une moindre reconnoissance à LOUIS LE GRAND , qui l'a conservée contre la Citadelle qui n'étoit pas encore prise. La clemence est la veritable vertu des Souverains , & Namur & Valenciennes feront des monumens éternels de la grandeur & de la bonté du Roy.

Octob. 1691.

D

Le Prince Federic, Fils aîné du Roy de Dannemarck, continuë à voyager , & depuis qu'il est en France, il a toujours été receu au nom de Sa Majesté, par ceux qui tiennent le premier rang dans toutes les Villes où il a passé, mais personne ne s'est acquité de ce devoir avec plus de magnificence que M. Morand, premier President au Parlement de Toulouze. Il a regalé plusieurs fois ce jeune Prince ; par des Festins, & par des parties de Chasse. C'est ce qui l'a obligé d'y faire un séjour considerable, pendant lequel Mrs de l'Academie de Toulouze l'ont complimenté. M. de Rocoles, Historiographe de France, assez connu dans la République des Lettres, & qui est Membre de ce Corps, ayant

été prié de porter la parole en Latin, s'en acquitta le 20. du mois passé avec beaucoup de succès. Après avoir parlé de sa Royale naissance, comme étant fort d'une Maison qui regne dans le Nord depuis plus de deux cens ans, il dit à ce Prince, que dans la noble inclination qui le portoit à voir le Monde Chrétien, il ne doutoit point qu'il ne vist avec surprise, le grand nombre & l'étendue des Provinces dont la France est composée, la Police & la regle qui s'y observent malgré le desordre de la guerre, & enfin l'état florissant où la protection du Roy a mis les belles Lettres & les beaux Arts. Il prit cette occasion de s'étendre sur les merveilleuses qualitez de ce Monarque, & dit,

D 2

qu'il ne pourroit les examiner de près, sans remarquer qu'il possede, non pas une seule vertu comme les Rois ses Predecesseurs, mais un assemblage parfait de toutes, & que si sa pieté luy avoit donné le nom de Juste comme à Louis XIII. sa valeur & son courage luy avoient acquis ceux de Grand & d'Invincible, comme à Henry I V. son Ayeul; qu'ainsi il admireroit en sa personne un Prince qui avoit la gloire de triompher de presque tous les Rois & Princes de l'Europe; & qu'il avoit dû dire, de presque tous les Rois, puisque Christien V. Roy de Danemarck, de Norvvege, des Gots & des Vandales, n'avoit point voulu entrer dans leur Traité, par un effet de l'estime tres particu-

liere qu'il a pour Sa Majesté.

Il y a des aventures qui étant  
plaisantes par elles mêmes ne  
laissent pas de recevoir encore  
des agrémens tout nouveaux,  
par la manière de les raconter.  
Celle dont je vous fais part est  
de ce nombre. Elle a esté mise  
en Vers par un Cavalier, qu'on  
peut dire véritablement né pour  
la Poësie, tant elle luy est na-  
turelle, quoy qu'il ne s'y appli-  
que jamais que dans les temps  
où il n'a rien de plus sérieux à  
faire.



## LE CONTRAT.

**L**es malheurs des Maris, les bons  
jours des Agnès  
Ont esté de tous temps le sujet de la  
Fable.

# 78      M E R C U R E

*Ce fertile sujet ne tarira jamais,  
C'est une source inépuisable.*

*A de pareils malheurs tous humains  
Sont sujets.*

*Tel qui s'en croit exempt est tout  
Seul à le croire ;*

*Tel rit d'une ruse d'amour,*

*Qui doit devenir à son tour*

*Le risible sujet d'une semblable hi-  
stoire.*

*D'un tel revers se laisser accabler,*

*Est, à mon gré, sottise toute pure ;*

*Celui dont j'écris l'aventure*

*Trouva dans son malheur de quoy se  
consoler.*



*Certain riche Bourgeois s'estant mis  
en ménage,*

*N'eut pas l'ennuy d'attendre trop  
longtemps*

*Les doux fruits du Mariage.*

*Sa Femme luy donna bien-tôt deux  
beaux Enfants,*

Une Fille d'abord, un Garçon dans  
la suite.

Le Fils, devenu grand, fut mis sous  
la conduite

D'un Précepteur, non pas de ces  
Pedans,

Dont l'aspect est rude & sauvage;  
Celuy cy, gentil Personnage.

Grand Maître és-Arts, sur tout en  
l'art d'aimer,

Du beau mode avoit quelque usage,

Chantoit bien, & sçavoit rimer;

Et s'il faut declarer tout le secret  
mystere,

Amour, dit-on, l'avoit fait Pré-  
cepteur.

Il ne s'estoit introduit près du Frere,

Que pour voir de plus près la Sœur.

~~Il~~

Il obtient tout ce qu'il desire

Sous ce trompeur déguisement.

Bon Précepteur, heureux Amant.

Soit qu'il regente, ou qu'il soupire,

D 4

# 80. MERCURE

*Il réussit également.*

*Déjà son jeune Pupille*

*Explique Horace & Virgile ,*

*Et déjà la Beauté qui fait tous ses desirs ,*

*Sçait le langage des soupirs.*

*S'en tenir à la Théorie*

*Est difficile en ces occasions.*

*Nostre Maître en galanterie*

*Tres bien luy fit pratiquer ses leçons.*

*Cette pratique aussi tost fut suivie*

*De maux de cœur, de pâmaisons,*

*Non sans donner de terribles soupçons*

*Du suiet de la maladie.*

*Enfin tous se découvrent , & le Père irrité*

*Menace , tempête , crie ;*

*Le Docteur épouvanté*

*Se dérobe à sa furie.*



*La Belle volontiers l'auroit pris pour Epoux.*

# GALANT. 81

*Pour Femme volontiers il auroit pris  
la Belle,*

*L'Hymen étoit l'objet de leurs vœux  
les plus doux,*

*Leur tendresse estoit mutuelle ;*

*Mais l'amour aujourdhuy n'est  
qu'une bagatelle.*

*L'argent seul fait les plus beaux  
nœuds,*

*Elle estoit riche, il estoit gueux,*

*C'estoit beaucoup pour luy, c'estoit  
trop peu pour elle.*



*Quelle corruption ! O siècle ! ô temps !  
ô mœurs !*

*Conformité de biens , différence  
d'humeurs ,*

*Souffrirans nous toujours la puissance  
ce fatale ?*

*Méprisable interest, opprobre de nos  
jours,*

*Tyrans des plus tendres amours.*

*Mais faisons trêve à la morale*

D 5

*Et reprenons nostre discours.*



*Le Pere est bien fâché, la Fille est  
bien marrie,*

*Mais que faire? il faut bien reparer  
ce malheur,*

*Et mettre à couvert son honneur.*

*Quel remede? On la marie,*

*Non au Galand, j'en ay dit les  
raisons;*

*Mais à certain quidam, amoureux  
de Testons*

*Plus que de Fillette gentille,*

*Riche suffisamment, & de bonne  
Famille;*

*Au surplus, bon Enfant; Soit, je ne  
le dis pas,*

*Puis qu'il ignoroit tout le cas;*

*Mais quand il l'auroit sceu; fait-il  
mauvaise emplette?*

*On luy donne à la fois vingt mille  
bons Ducats,*

*Jeune Epouse & besogne faite..*

## GALANT. 83

Combien de gens , avec semblable  
doi ,

Ont pris , le sçachant bien , la Fille  
& le gros lot !



Or celuy-cy crut prendre une Pucelle  
Bien est-il vray qu'elle en fit les  
façons ;

Mais quatre mois après la sçavan-  
te Donzelle

Montra le fruit de ses leçons.

Elle mit au monde une Fille.

Quoy déjà Pere de Famille ,

Dit l'Epoux bien surpris ?

Au bout de quatre mois ? C'est trop  
tost , je suis pris.

Quatre mois , ce n'est pas mon  
compte.

Sans tarder au Beau pere il va con-  
ter sa honte ,

Prend qu'on le separe , & fait bien  
du fracas.

Le Beau-pere sourit , & luy dit , par-  
lons bas ,

Quelqu'un pourroit vous entendre.

Comme vous jadis je fus Gendre,

Et me plaignis en pareil cas.

Je parlay comme vous d'abandon-  
ner ma Femme.

C'est l'ordinaire effet d'un violent  
dépit,

Mon Beau. pere défunt, Dieu veuil-  
le avoir son ame,

Il étoit honneste homme, & me re-  
mit l'esprit.

La pillule, à vray dire, estoit assez  
amere,

Mais il sçeut la dorer, & pour me  
satisfaire

D'un bon Contrat de quatre mille  
écus,

Qu'autrefois pour semblable af-  
faire

Il avoit eu de son Beaupere,

Il augmenta la dot, je ne me plain-  
gnis plus.



*Ce Contrat doit passer de Famille  
en Famille.*

*Je le gardois exprès, ayez-en même  
soin.*

*Vous pourrez en avoir besoin  
Si vous mariez votre Fille.*

*A ce discours le Gendre moins fâché  
Prend le Contrat, et fait la reva-  
rence.*

*Dieu preserve de mal ceux qu'en  
telle occurrence*

*On console à meilleur marché.*

Il y eut icy le mois passé un  
tremblement de terre qui a esté  
assez general dans toute la Fran-  
ce, mais Dieu a permis qu'il  
n'y ait causé aucun desordre. Il  
n'en a pas esté de même dans  
la Jamaïque, Isle de l'Ameri-  
que. Septentrionale, éloignée  
d'environ vingt lieues de Cuba

## 86 M E R C U R E

qui luy est au Septentrion , & de vingt-cinq de l'Isle Espagnole au Couchant. Elle fut découverte en 1495 par Christophle Colomb qui l'appella l'Isle de S. Jacques. Son circuit est de plus de cent cinquante lieuës , sa longueur de l'Est à l'Ouest de cinquante , & sa largeur à peu près de vingt. Il y a trois Villes dont la principale s'appelle Seville. Elle est bastie au costé du Nord de l'Isle vers le bout Occidental assez proche de la Mer. La Ville de Melilla en est à peu près à douze lieuës ; elle est remarquable par le naufrage de Colomb , qui aborda là en revenant de Veragua. La troisième Ville est Orastan , située du costé du Sud de l'Isle à quatorze lieuës de Seville. Les Anglois s'estant

rendus Maîtres de la plus grande partie de cette Isle en 1594. sous la conduite du Chevalier Antoine Sherlei , la nommerent Jamaïque , du nom de *Jacques* , qui veut dire Jacques , & l'abandonnerent volontairement quelque-temps après. Les Espagnols l'ont possédée jusqu'en 1655. que Cromwell ayant formé une entreprise sur S. Domingue , & n'y ayant pas réussi , se contenta de surprendre un des cantons de la Jamaïque. Ensuite il y envoya des forces Colonies d'Anglois , qui contraignirent les Espagnols d'en sortir entièrement. Ainsi toute l'Isle leur est demeurée depuis ce temps-là , & faisoit un Gouvernement fort considérable , dont l'on prétend que la Couronne d'Angleterre ti-

roit toutes les années pour les droits & forties de ce qui s'y pouvoit negocier, trois millions de livres, outre les profits particuliers qui venoient de l'Isle, où il y a une fort grande abondance de toutes sortes de bestiaux, comme chevaux, bœufs, vaches & pourceaux. Le sucre y est aussi bon & aussi blanc que dans le Bresil. Le coton y croist par tout, & on y trouve de toutes sortes de fruits pareils à ceux de S. Domingue. Il y a aussi quantité de rivières poissonneuses, force Luca dont on fait la Cassave au lieu de pain, pour la nourriture des Habitans du Cacao & de la Vainille qui sert à faire le Chocolat. L'air y est tres-bon, & il n'y a plus du tout de Sauvages dans cette Isle. La principale Ville qui est

dans l'endroit qui a pery par le tremblement de terre, estoit estimée plus que Cadis pour le grand negoce qui s'y faisoit. C'estoit l'entrepot du commerce des Anglois le long de la terre ferme, d'où il se tiroit de l'argent en barres & en piastres, de la Cochenille, & de l'Indigo pour des sommes immenses. C'est pour cela qu'il y avoit plusieurs Banquiers Anglois qui avoient toujours plus de cent mille écus en especes dans leur caisse. Londres & Bristol qui y tenoient des Magasins bien fournis de toutes sortes d'étoffes, ont part à la perte que l'on y vient de souffrir plus qu'aucun autre endroit d'Angleterre, ce qui paroist d'autant plus irréparable que ce qui a été épargné par l'Oura-

gan , a été détruit depuis par les Negres , infidelles Esclaves qui ont égorgé ce qui étoit resté d'Anglois. Les Lettres que l'on a receuës en Angleterre touchant ce terrible événement , portent qu'il y a eu quarante trois Montagnes considérables qui ont esté bouleversées. J'ajoute à cela la Lettre d'un Marchand écrite à ceux dont il faisoit le negoce , dans laquelle vous trouverez la relation du tremblement. Elle n'a point passé en Angleterre , le Vaisseau où elle étoit , ayant été pris & amené à Brest par nos Armateurs. Je ne change rien à la traduction litterale qui en a été faite de l'Anglois en nôtre Langue , afin que par la maniere touchante dont elle est écrite , vous conceviez

GALANT. 91

mieux dans quelle désolation  
cette Isle se trouve.

A BORD DU VAISSEAU  
l'Industrie, devant la Baye  
des Rivières du Port-Royal  
à la Jamaïque, le <sup>10 Juin</sup><sub>10 Juillet</sub> 1692.

MESSEIERS,

Je mets la main à la plume pour  
vous apprendre nos malheurs, qui  
ne sçauroient estre plus grands,  
puis que Dieu l'a voulu. Il est dif-  
ficile de vous exprimer la douleur  
que je ressens, causée par tout ce  
que j'ay souffert, & souffre enco-  
re. Cela va si loin, que je ne sçau-  
rois trouver de termes pour vous  
faire la Peinture du miserable état  
de cette Isle, par un chastiment du  
Ciel, que nous ont attiré les crimes  
énormes qui s'y commettent. J'ou-

nellement. Enfin Dieu lassé de les souffrir, fit éclater sa colere contre nous dans le Port Royal, le Mardi 7. de Juin, ancien stile. Le Ciel estoit beau, clair, serein, & sans vent, & le Soleil paroissoit plein de rayons. Cependant, entre onze heures & midy il survint un grand tremblement de terre, qui en moins d'un quart d'heure mit presque toutes les maisons de la parois à bas & sous l'eau. Quoy que la mienne, qui estoit haute, fust une des premières abîmées, je ne laissay pas d'échapper avec une peine inenroyable & une fatigue extraordinaire. Il me fut impossible de rien sauver, non pas mesme mes Livres. Il est mort dans ce desastre plus de trois mille personnes, le nombre des maisons qui ont esté renversées dans l'eau approchant de mille. Jugez de la quantité de

Marchandises & d'argent qu'on a perdu. C'a esté un grand bonheur qu'il y ait eu des Navires dans le Fort prests à faire voile, & sur tout, l'Industrie. Ce que nous y avons souffert par la faim & par la soif, est incroyable, à cause que nous estions trop de monde. En dix jours nous n'avons pas mangé chacun dix onces de pain. Ce qui nous tenoit toujours dans la frayeur, c'estoit de voir que les tremblemens continuoyent, & que nous n'estions pas assurez dans les Vaisseaux, où les mats estoient prests de rompre à chaque moment. Ne sçachant que devenir, après avoir malheureusement perdu tout ce que j'avois gagné en cinq ans, & toutes les Marchandises considerables que vous m'aviez bien voulu remettre; & d'ailleurs considerant la grande misere, & le manque de provisions

qu'il y a dans l'Isle, où le peu qu'on en peut trouver est d'un prix exorbitant, j'ay résolu de passer à Londres dans ce Vaisseau, en compagnie de douze Vaisseaux qui partent demain. Le tremblement de terre a esté general dans toute l'Isle, où il n'est pas resté une seule maison debout. Prés de mille arpens de terre dans le Nord de l'Isle sont abîmés avec une infinité de Peuple. On n'a pas encore une exacte Liste du dommage & des Morts. Ce desastre a mis tout icy dans une confusion dont rien n'approche. On ne voit que meurtres, voleries, assassins, & violemens. Chacun prend par force ce qui n'est pas à luy, le Gouvernement, & la Justice n'ayant plus de lieu. Il n'y a point de Pere pour le Fils, ny de Fils pour le Pere. Tous sont barbares & tirans les uns des autres, & c'est à qui volera le

plus. Le pis est que les Negres sont à demy révoltés contre leurs Maîtres, de sorte qu'on n'ose leur rien dire jusqu'à ce qu'on voye le train que prendront les choses. La désolation est generale, & les cœurs les plus insensibles seroient touchez de voir les Meres sans leurs Filles, les Filles sans leurs Peres, les Esclaves Maîtres, & les Maîtres Esclaves. La Mer est toute couverte de corps morts qui flotent sur l'eau, ce qui perce le cœur; on voit les Femmes mortes avec leurs Enfans à la mamelle, & cela rend une puanteur horrible. Voila les malheurs du Port-Royal, où tous les Forts sont abbatus. Les deux Mers se communiquent, & il s'est brisé trois Navires & trente Barques après le dernier tremblement. Il y a eu des Scelerats & des Impies qui ont eu l'audace d'aller saccager les mai-

*seus qui estoient restées debout, & qui l'épée à la main n'en ont laissé approcher personne. Dans les premiers jours c'estoit un desordre épouvantable. L'Ennemy ne peut faire pis dans une Ville lors qu'il l'a prise d'assaut. La richesse de cette Fortresse estoit si considerable, qu'il y avoit des Marchands qui avoient en quaiſse plus de cent mille écus. Aussi cette Isle donnoit elle tous les ans plus de cent quarante mille livres Sterlins. Le trafic y estoit si considerable, qu'on peut dire qu'il n'y avoit point de Place plus negociante. C'est une verité incontestable, & je ne croy pas qu'il soit aisé de trouver dans tout le monde un lieu où l'on vende plus de Marchandises, qu'on en vendait dans la Jamaïque, & où l'argent roule davantage qu'il faisoit à cause du grand negocié avec toutes les Indes. C'estoit*

*le*

le centre & la Ville de toutes les Prises que faisoient les Corsaires ; & Cadix si renommé pour les Galions & les Flotes, n'est pas à comparer au Port Royal de la Jamaïque. Ceux qui y ont esté aussi-bien que moy, peuvent en rendre témoignage. Touchant le dedans de l'Isle, il est tombé plus de quarante montagnes, ce qui est une chose effroyable. La plupart des arbres ont esté déracinez, tous les moulins à sucre sont tombez, & avant qu'on puisse les relever il se passera bien des années, à cause qu'on est abismé. Voilà ce que je puis vous dire de nostre desastre, qui ne peut estre plus grand. Quant aux affaires, je ne puis en donner aucun compte, tout estant perdu. Je n'ay point receu d'argent des Marchandises qui estoient vendues, & ceux qui me doivent sont morts, ou ruinez, de plus, mes Li-

Octob. 1692.

E

vres estant perdus , je ne sçay en  
vertu de quoy leur rien demander.  
Ils dévient la dette, & je ne puis  
les poursuivre. Avec le temps nous  
verrons ce qu'on pourra faire, &  
comme Dieu est misericordieux &  
pitoyable, nous esperons qu'il reti-  
rera sa main de dessus nous, &  
qu'il fera fleurir ce Pays autant  
que par le passé. C'est pourquoy on  
parle de bastir un Bourg ou une  
Ville sur la terre ferme, du costé  
de ce Havre, où les Vaisseaux peu-  
vent aller. Pour ce sujet plusieurs  
Capitaines ont esté sonder le Canal  
& ont fait leur rapport, qu'ils peu-  
vent y mener les plus grands Vais-  
seaux. Cecy est un accident dont les  
siecles precedens ne nous donnent  
point d'exemples. S'il y a eu autre-  
fois des tremblemens, soit à Malaga,  
soit à Naples, Raguse ou Smirne,  
nous y voyons à present le plus

# GALANT.



grand negoce qu'il y ait eu. l'aurois d'estranges choses à dire, & qui vous sembleroient des Fables. Je les passe sous silence quoy que ce soient des veritez, esperant de vous voir avant deux mois, si Dieu par sa haute puissance nous favorise d'un bon vent. Je vous entretiendray plus amplement de ce que je puis faire. Maintenant que mes esprits sont égarés, & mon cœur toujours rempli de frayeur, je ne sçay ce que je voy ny où j'en suis, desirant avec ardeur de voir arriver l'heureux moment de me retirer de l'Isle. Je n'entens que des cris & des lamentations. Tout est en desordre, la soif & la faim pressent, & l'argent manque; chacun est dans le desespoir d'avoir perdu son bien & ses Parens. Ce ne sont que larmes & afflictions publiques, qui m'attachent l'ame. Je plains

*l'infortune des malheureux Habitans en soupirant pour la mienne. A la verité je ne perds point de Parens mais j'ay perdu tout mon bien, c'est-à dire, le fruit de cinq années, pendant lesquelles le travail m'a coûté des peines incroyables. Comme nous disons ordinairement qu'il n'y a point de malheur qui ne soit suivy d'un autre, on vient de me dire que deux de nos Chaloupes où j'avois assez d'intérest, ont esté prises par les François. Je louë le Createur du monde, & le benis de m'avoir sauvé la vie. Je sçais que les biens du monde ne meritent point nôtre attachement. Dieu me les a donnez, Dieu me les oste, il me les rendra quand il luy plaira, je me conforme à sa sainte volonté. Cette Lettre va par une Chaloupe qui sortira ce soir, & qui demain à la pointe*

*du jour mettra à la voile. Pour  
dernier adieu, ie vous diray que les  
tremblemens de terre continuent  
touïours. Dieu veuille les finir. Je  
suis, Messieurs, Vôtre, &c.*

J'apprens que le tremblement  
de terre qui se fit sentir icy le  
mois passé ; mais foiblement,  
s'est fait remarquer en d'autres  
lieux avec beaucoup plus de  
violence. Il fit jaillir à Feluy  
dans les Pays Bas un jet d'eau  
fort gros. Cette eau estoit d'u-  
ne bonté admirable, & sortit de  
terre dans un endroit où il n'y  
en avoit jamais eu. La Tour  
principale de Mons, qu'on ap-  
pelle le Beffroy, fut si agitée  
par ce même tremblement,  
que de bons Observateurs &  
des Artisans connoisseurs ont  
assuré qu'elle estoit allée seize

pieds au-delà de son à plomb.

Les Peres Recolets du Fauxbourg de S. Laurent de Paris ont celebré avec beaucoup de magnificence la Canonisation de S. Jean de Capistran , & de S. Paschal Baylon. L'ouverture de cette solemnité se fit le Mercredi 8. de ce mois sur les sept heures du soir , par un feu de bois qu'on avoit dressé devant la grande porte de leur Couvent. Il fut allumé par le Pere Valentin le Rou , ancien Custode , & Gardien actuel de ce Monastere , après quoy on fit la décharge de cinquante grosses boëtes , ce qui fut suivy d'un fort grand nombre de fusées volantes. Le lendemain jour de S. Denis , M. le Curé de S. Laurent alla en procession chez les Peres Recolets , & toute la

Communauté le vint recevoir à la porte au bruit des Timbales & des Trompettes. Il chanta la grande Messe & s'en retourna avec les mesmes cérémonies. On fit ensuite une Procession tres-solemnelle qui partit de leur Eglise à onze heures du matin. Elle étoit composée de près de cent cinquante Religieux, & d'un pareil nombre de petits Anges qui marchaient à costé d'eux. Le Guidon, la Croix, & les Bustes des deux Saints estoient portez de distance en distance, tout cela accompagné de Hautbois, de Timbales & de Trompettes qui se répondoient alternativement. La Procession alla à Nostre-Dame, où elle fut receuë au bruit de toutes les cloches & des Orgues. Après qu'on eut

chanté quelques Hymnes à l'honneur des deux Saints, on fit le tour du Chœur de l'Eglise au bruit de ces mesmes Instrumens , & l'on se rendit de là aux Filles Dieu , de la rue S. Denis, & ensuite à S. Laurent, de sorte que la Procession ne rentra qu'à cinq heures du soir dans l'Eglise des Recollets , où le Pere Olivier Juvernay prêcha. Le Sermon finy , M. le Curé de S. Laurent donna la premiere Benediction de l'Octave. Le Dimanche suivant le Pere Prieur des Augustins Déchauffez fit le Panegyrique de S. Paschal Baylon, & le Jendy 16. du mois, jour de l'Octave , M. le Theologal de l'Evêché de Clermont recut dans la Prédication qu'il fit beaucoup d'applaudissemens d'une nombreuse assemblée.

Le 5. de ce mois, Dame Madeleine de Clermont de Tonnerre, Abbessé de S. Paul près Beauvais, fut benite dans l'Eglise de son Abbaye par M. l'Evesque Comte de Noyon, Pair de France son Oncle. M. l'Abbé de Tonnerre, Frere de cette Abbessé, Grand Vicaire de M. l'Evesque de Noyon, & Aumônier de Sa Majesté, prêcha à la ceremonie de cette Benediction avec un fort grand succès, en presence des plus considerables du Clergé, de la Noblesse, & de la Justice de ce Pays-là. L'Illustre Maison de Clermont est connuë par tant d'endroits, & je vous en ay parlé si souvent, que je n'ay rien aujourd'huy à vous en dire. Madame l'Abbessé de S. Paul est petite Fille de Fran-

çois de Clermont de Tonnere,  
 General des Armées du Roy &  
 Chevalier de ses Ordres, mort  
 en 1679. âgé de près de quatre  
 vingt ans, & Fille de Jacques,  
 Comte de Clermont, & de  
 Charlotte Virginie de Flehard,  
 Fille & Heritiere de François,  
 Baron de Presin, & de Char-  
 lotte Aleman, & Vicomtesse  
 de Trives, & de Pasquiers.

Messire Thomas Morant,  
 Conseiller du Roy en ses  
 Conseils, Maistre des Requê-  
 tes honoraire de son Hostel,  
 mourut icy le 6. de ce mois,  
 âgé de soixante & seize ans.  
 Il a esté Conseiller\* au Grand  
 Conseil, M. des Requestes, &  
 Intendant à bordéaux, Mon-  
 tauban, Caën, Rouen, & en  
 Touraine. Il étoit Fils de Mes-  
 sire. Thomas Morant qui a esté

pareillement Conseiller au Grand Conseil, M. des Requetes, Intendant dans toute la Normandie, & grand Tresorier des ordres du Roy, ayant aussi la Charge de Tresorier de l'Epargne; que M. son Pere avoit exercée, & avoit pour Parens du costé Maternel, M. de believre, de Harlay, Bruhart, Sillery, & autres personnes fort considerables dans la Robbe. Il a esté marié trois fois, la premiere à Dame Catherine Bordier dont il a eu M. Thomas-Alexandre Morant, à present premier President du Parlement de Toulouze, la seconde à Dame Marie Aveline, & de ce Mariage est sortie Damoiselle François Morant qui a épousé M. Louis du Bois, Marquis de Givry, Lieutenant

General des Armées du Roy ,  
& grand Bailly de Touraine ,  
& la troisiéme , à Dame Loui-  
se le Meneust , Fille de M.  
Guyle Meneust , Seigneur de  
Brequigny , ancien President  
à Mortier du Parlement de  
Bretagne , & de Dame Susan-  
ne de Coctlogon. Il laisse un  
Fils de ce dernier Mariage.

On a perdu dans ce mesme-  
temps Messire Louis Armand ,  
Vicomte de Polignac , Marquis  
de Chalançon , Baron de Chas-  
teau Neuf , Gouverneur de la  
Ville du Puy. Il étoit Fils aîné  
de Gaspard , dit Armand , Vi-  
comte de Polignac , Chevalier  
du Saint Esprit , & avoit épou-  
sé en premieres Noces Susanne  
de Serpens , dont il a eu une  
Fille qui s'est faite Carmelite à  
Paris , & en secondes , Isabel-

Esprit, Fille de Ferdinand de la Baume, Comte de Montrevel. Etant encore une fois demeuré Veuf, il prit une troisième alliance avec une Fille de M. le Comte du Rours, dont il a deux Fils, sçavoir M. le Marquis de Polignac, Colonel du Regiment de.... qui a épousé Mademoiselle de Rambures, Sœur de Madame de Caderouce, & M. l'Abbé de Polignac, d'un mérite singulier, & d'une sagesse distinguée. Feu M. de Polignac avoit été fait Chevalier des Ordres du Royle 30. Decembre 1661.

On a eu nouvelles de Chambery que M. l'Abbé de Saint Real y estoit mort. Ses Ouvrages vous ont assez fait connoître son nom. Il écrivoit finement, & n'a laissé rien paroi-

stre qui n'ait été du goust du Public.

M. le Marquis de Malauze , Brigadier des Armées du Roy , & cy-devant Colonel du Regiment de Rouërgue a épousé depuis peu Mademoiselle de Monmouton , Niece de M. le Comte de Clermont-Lodeve , & de M. le Maquis de Sessac, dont l'un n'a jamais été marié , & l'autre n'a point d'Enfans. M. de Malauze descend de la Maison des Ducs de Bourbon , & est Fils de Loüis de Bourbon , Marquis de Malauze & de Dame Henriette de Duras. Son Ayeul étoit Henry de Bourbon , marié à Dame Madeleine de Chalon , Heritiere de la Maison de la Caze en Albigeois. Son Bisayeul Henry de Bourbon, avoit épousé Fran-

çoise de Miremond, Heritiere de Guy de Miremond de Saint Exupery, & de Madeleine de Senneterre. Son tris-Ayeul fut Jean de Bourbon, marié en premieres noces avec Antoinette Danjou, & en secondes à Françoise de Silly. Celuy-cy étoit Fils de Charles de Bourbon & de Louïse de Lion Heritiere de Malauze, lequel Charles étoit Fils naturel & légitimé de Jean II. Duc de Bourbon, Connestable de France, & de Marie d'Albret, Princesse de Navarre. Ce Jean II. Duc de Bourbon, descend en droite Ligne de S. Louïs Roy de France. La Maison de Malauze porte de France au bâton peré en barre.

L'envie de sçavoir les secrets de l'avenir est la maladie de

beaucoup de Femmes, & la facilité qu'elles ont à croire ce qu'on ne leur dit qu'à l'avanture, ou du moins par des regles qui n'ont aucun fondement certain, les porte souvent à des résolutions entièrement opposées à celles que leur inclination leur feroit prendre. Il n'y en a point d'exemple plus fort que celuy d'une tres-aimable Personne, qui ayant esté mariée dans sa plus grande jeunesse à un vieil homme fort riche, s'ennuya bien-tost de la vie mélancolique qu'il luy fit mener. La passion qu'il avoit pour elle estoit violente. Il vouloit s'en faire aimer, & pour acquiescer son cœur, il ne luy refusoit aucune des choses qui pouvoient la satisfaire, soit pour les meubles, soit pour les habits;

mais il estoit naturellement jaloux, & la disproportion qu'il y avoit de son âge au sien luy faisant juger que faite comme elle estoit, s'il luy permettoit de voir le monde, elle ne seroit pas long-temps insensible aux douceurs qu'on luy diroit, il la tenoit dans une maniere d'esclavage qui la tourmentoit cruellement. La seule liberté qu'il luy laissoit, c'estoit de voir deux ou trois Amies, chez qui il l'accompagnoit, quand elle vouloit leur rendre visite. Si elle y voyoit des gens bien-faits, la presence du Mary bor-noit leurs honnestetez à la complaisance generale que les hommes ont pour toutes les Femmes, & ce qu'ils luy disoiēt d'agreable sur son brillant & sur sa beauté n'ayant point de

suite , parce qu'on n'osoit aller chez elle , & que jamais elle n'alloit seule ailleurs , son cœur estoit toujours vuide , & ne trouvoit point à se remplir. Les parties de promenade avec ses Amies estoient le plus grand de ses plaisirs , mais elle n'en faisoit jamais aucune sans que le Mary en fust , & comme il cherchoit toujours à luy plaire , il la régaloit dans ces parties avec le mesme agrément , que si elle eust esté encore sa Maîtresse. Cette conduite , quoy que tendre & obligeante , ne la pouvoit contenter. Plus son miroir luy disoit qu'elle estoit jolie , moins elle s'accommodoit des vieilles années de son Mary. Il estoit sujet à d'assez frequentes maladies , & l'ennuy d'avoir à le garder jour &

nuit pendant ces temps là , sans pouvoir sortir d'auprès de son lit , luy faisant envisager l'heureux estat où sa mort la devoit mettre par les avantages qu'il luy avoit faits en l'épousant , elle demanda à ses Amies , si elles ne connoissoient point quelque diseuse de bonne aventure , qui pust luy apprendre combien elle avoit encore à souffrir. On luy en amena trois ou quatre , qui sous pretexte d'une coiffure nouvelle , ou de quelque ajustement dont on parloit devant le Mary , eurent permission de l'entretenir sans estre observées. Entre quantité de choses que ces sortes de Femmes ont accoutumé de debiter à tous ceux qui les consultent , chacune luy dit qu'elle seroit bien tost Veuve , & qu'elle au-

roit ensuite un Amant tout admirable. C'estoit quelque chose, mais on la laissoit incertaine sur le temps, & une année luy paroissoit devoir estre un siecle. Enfin on luy en fit venir une, qui plus hardie que les autres l'assura déterminément que dans trois mois le veuvage la rendroit maistresse absolüe de ses volonte. La Dame pleine de joye paya largement la Devinereffe, & le bon homme se trouvant surpris peu de temps après d'une fièvre continuë elle se tint assurée que la prediçtion alloit s'accomplir. La fièvre fut violente dix ou douze jours, mais avec un grand regime les remedes l'emporterent, & le rétablirent insensiblement dans sa premiere santé. La Dame envoya chercher la Devinereffe,

qu'elle querella de la bonne forte. La Devineresse ne s'étonna point, & ayant encore tracé je ne sçay qu'elle figure, elle luy dit que les trois mois n'estoient point finis, & qu'elle n'avoit pas raison de se plaindre avant que le terme fut passé. Le temps s'approchoit, & il s'en falloit seulement deux jours qu'il n'expirast. Le bon homme se portoit mieux que jamais, & la Dame pestant en secret contre sa Devineresse, commençoit à n'avoir plus aucune esperance. lors qu'il tomba tout d'un coup en Apoplexie. Il mourut une heure après, & on regarda la Devineresse comme estant infailible dans son Art. Sa prédiction luy attira un present, & vous jugez bien par là que la

jeune Veuve fut aisée à consoler. Elle estoit riche & jolie, qualitez aimables qui ne laissent point manquer d'Amans. Ils vinrent en foule si-tost que la bien-seance luy permit de voir du monde. On s'empressa à luy plaire, & parmy les Prétendans on n'eut pas de peine à démêler où son panchant la portoit. C'estoit un homme de fort bonne mine, qui avoit beaucoup de bien, & dont l'esprit estoit fort insinuant. Une de ses plus particulieres Amies qui étoit entrée dans le secret, voyant que l'année du deuil étoit expirée, luy demanda pourquoi elle résistoit aux empressements de son Amant qui pressoit pour l'épouser, puis que l'affaire estoit résoluë entr'eux, & qu'il avoit sceu toucher son

cœur. La Dame lui avoua qu'elle sentoît beaucoup d'inclination pour luy, & que s'il falloit s'en détacher, ce ne pourroit estre sans se faire une extrême violence, mais que s'agissant d'un engagement pour toute sa vie, dans le temps qu'il l'avoit pressée de vouloir signer, elle avoit songé que ce seroit hazarder beaucoup que de conclurre une affaire de cette importance, sans sçavoir auparavant ce qu'en pensoit la Devineresse qui avoit parlé si juste sur le temps de son Veuvage; qu'elle estoit hors de Paris, où elle ne reviendrait qu'à la fin du mois, & qu'elle croyoit qu'il y alloit de ses interests & de son repos de ne rien conclurre sans avoir sçû d'elle si son Amant la rendroit heureuse. Son

Amie fort étonnée de la trouver assez simple pour estre touchée de ce genie de scrupule , luy representa le ridicule qu'il y avoit de donner croyance aux prédictions des Devineuses , qui n'estoient toutes que des Femmes ignorantes , que l'avidité d'un petit profit faisoit parler au hazard ; & après avoir combattu sa credulité par de solides raisons , elle vouloit l'engager à signer un Contrat dans le jour mesme , mais il luy fut impossible d'en venir à bout & la jeune Veuve demeura ferme dans ses sentimens. Deux jours après , cette Amie receut visite d'un Cavalier en qui elle prenoit beaucoup d'intérest , & qui ayant sceu que la jeune Veuve la voyoit , souvent ; venoit la prier de le servir auprès d'elle.

d'elle. Il l'observoit depuis quinze jours dans une Eglise où elle venoit tous les matins à la même heure, & en étant devenu éperduëment amoureux, quoy que sans l'avoir entretenuë, il avoit besoin de son secours pour luy découvrir sa passion. Il luy avoua que le grand bien qu'elle avoit contribuoit fort à son amour, & que comme ses affaires étoient un peu en desordre, il avoit songé que ce Mariage luy donneroit lieu de les rétablir. La Dame luy dit, qu'il ne devoit point douter qu'elle ne le servist avec ardeur en toutes occasions, mais qu'il s'étoit déclaré trop tard; que la jeune Veuve estoit déjà engagée & prête à se marier, & qu'ayant fait un choix tres-avantageux

ai Octob. 1692.

F

qui touchoit son cœur , tout ce qu'elle luy diroit pour l'obliger à changer feroit inutile. Cette nouvelle chagrina le Cavalier , mais elle ne put le détourner de son entreprise. Il résolut d'employer jusqu'aux moyens les plus violens , pour faire quitter la partie à son Rival , & enfin l'enlèvement de la jeune Veuve fut celui où il s'arresta le plus. La Dame le voyant si obstiné dans sa passion , se mit en teste un expedient dont elle espera beaucoup par la foiblesse qu'elle avoit connuë dans la jeune Veuve. Ce fut de gagner la Devineuse en qui elle avoit tant de confiance. L'argent peut tout sur ces ames basses, & il devoit estre aisé de luy faire dire tout ce qu'on voudroit. Le Cavalier

approuva la chose , & fit agir des Espions si adroits que la Dame vit la Devineresse une heure après son retour. Quelques pistoles luy firent promettre sans peine tout ce qu'on luy demanda. Elle receut les instructions que l'on jugea nécessaires , & quand la Veuve l'envoya chercher peu de jours après, elle luy peignit de si terribles malheurs dans le Mariage qu'elle estoit presté à conclure, que son amour en fut extrêmement refroidy. Son Amant s'en apperceut , & en fit de grandes plaintes. Son Amie feignant d'ignorer la cause de ce refroidissement , luy demanda ce qui pouvoit estre arrivé entr'eux , & ayant sceu d'elle en confidence les predinctions que luy avoir faites la Devineresse,

elle luy dit, que la connoissant aussi foible qu'elle estoit, elle n'osoit l'enhardir à passer outre, de peur que si elle n'estoit pas tout-à-fait heureuse, le Mariage trainant toujours avec soy beaucoup de chagrins, elle n'eust l'injustice de l'en vouloir rendre responsable, mais que si c'étoit sa propre affaire, & que le cœur luy en dist, toutes les menaces d'un malheureux avenir, faites par de telles gens ne l'embarasseroient pas. La jeune Veuve, véritablement attachée à son Amant, eust bien voulu estre assez hardie pour ne point s'épouvanter de ce qu'on luy avoit dit, mais la crainte l'emportoit sur sa raison. Cependant l'amour l'obligeoit à balancer, & pour la déterminer entièrement, son

Amie qui vouloit servir le Cavalier , employa une autre ruse. Toutes les choses nécessaires à la faire réussir ayant été concertées , un homme reconnu par tout pour esprit fort , se trouva chez elle un jour que la jeune Veuve y devoit venir. La Compagnie étoit grande. Il parut rêveur , & lors qu'on luy eut fait quelque temps la guerre sur sa rêverie , il dit comme sortant de quelque assoupissement qu'il avoit traité jusque-là de vision , ce qu'on disoit de certains Esprits , qui se communiquent à quelques personnes , mais qu'après ce qui venoit de luy arriver , il ne sçavoit plus où il en étoit , qu'il avoit longtemps entretenu une Femme qui par le moyen d'un Genie qui luy parloit quand elle vou-

loit, luy avoit dit des choses si particulieres, qu'il étoit impossible qu'elle les sceust que par révelation ; que le détail des moindres événemens de sa vie dans toutes leurs circonstances sans qu'elle en eust oublié aucune, luy répondoit de la vérité des choses qu'elle luy avoit prédites, & que c'estoit ce qui occupoit si fort son esprit, quoy qu'il n'y eut rien de fâcheux dans les changemens que devoit encore avoir sa fortune. L'aventure surprit d'autant plus que celui qui la contoit n'étoit point homme à se laisser ébloüir ny d'une credulité à donner dans aucun piège. Chacun fut curieux de sçavoir, qui étoit cette merveilleuse Femme. Il ne cacha ny son nom, ny sa demeure, mais il dit qu'on l'i-

roit chercher inutilement , à moins qu'on n'y fust introduit de bonne main , ou que l'on n'eust quelque chose dans la physionomie qui la previnst favorablement , parce qu'elle apprehendoit qu'on ne la fist passer pour Magicienne , & que ce bruit répandu luy pouvoit estre préjudiciable. Cette matiere donna lieu à une longue conversation , dans laquelle on rapporta quantité d'exemples d'Esprits qui s'étoient rendus familiers avec les hommes , & la Compagnie , s'estant separée , la jeune Veuve dit à son Amie , qu'elle vouloit aller voir la Femme au Genie , & la pria de l'accompagner chez elle. Son Amie l'affermir dans ce dessein , en feignant de luy vouloir resister. Elle eut beau dire qu'elles ne

pourroient faire parler cette Femme, & que ce seroit peine perduë. Il fallut partir sans différer & esperer sur leur bonne mine, qu'elles n'auroient point la honte d'estre refusées. La Femme au Genie, avec qui la Scene avoit esté concertée, fit toutes les façons qu'il falloit. Elle protesta qu'elle étoit tres-ignorante, ce qui estoit une grande verité, & que tous les bruits qui couroient d'elle venoient de gens mal instruits, ou qui cherchoient à luy faire piece. La jeune Veuve ne prit point le change. Elle pretendit estre fort bien informée, & après luy avoir fait mille caresses pour l'obliger à parler, elle dit d'un air mutin, & d'une maniere opiniastre, qu'il falloit absolument qu'elle l'éclaircist

sur sa fortune, & que peut estre elle valoit bien qu'elle fît pour elle, ce qu'elle ne feroit pas pour quantité d'autres. Cela fut dit d'un air gracieux, qui sembla defarmer la Femme au Genie. Elle se mit à soufrire, & la jeune Veuve l'ayant embrassée tout de nouveau, la réduisit enfin à se déclarer, comme s'il n'y eust pas eu moyen de laisser une jolie Personne dans l'inquietude. Elle l'examina un peu de temps sans dire un seul mot, & la pria de vouloir bien luy souffrir un quart d'heure de retraite dans son Cabinet pour y entretenir son Genie. Ensuite elle l'y fit entrer seule, & après s'estre fait promettre qu'elle ne parleroit jamais à personne de ce qu'elle vouloit bien faire en sa fa-

E s.

veur, elle se servit des instructions de son Amie, en luy disant ce qui luy estoit arrivé de plus secret avant & depuis son Mariage. Elle ajouta que ce qui l'avoit particulièrement obligée à la venir voir, c'estoit l'incertitude, où quelque embarras d'esprit la mettoit touchant un Amant fait de telle & telle sorte, qui avoit trouvé moyen de gagner son cœur, & qu'elle ne luy disoit rien de tous les malheurs dont elle estoit menacée en l'épousant, parce que jamais il ne feroit son Mary; que sa froideur l'ayant déjà dégoûté, l'obligeroit de rompre avec elle; que cette rupture estant faite, le hazard luy feroit connoître un Cavalier, moins riche à la vérité, que l'Amant qu'il falloit qu'elle quit-

cast, mais qui la rendroit tellement heureuse, qu'elle n'auroit rien à desirer ; que c'estoit un homme de fort belle taille, grand, ayant les yeux noirs, pleins de feu, & bien fendus, la bouche belle, & le petit doigt de la main gauche beaucoup plus court que ne l'ont les autres hommes. C'étoit une marque de naissance commune à tous ceux de la Famille du Cavalier, pour qui on faisoit parler le Genie. La jeune Veuve fut si surprise d'admiration du rare talent de celle qui luy disoit jusqu'aux moindres particularitez de sa vie, que toute réplie de l'idée du Cavalier dont on venoit de luy faire la peinture, elle resolut de ne plus songer à son Amant. En sortant du Cabinet, elle dit à son Amie,

qu'elle estoit charmée , & qu'il falloit qu'elle sceust par elle-mesme ce que c'estoit que le pouvoir du Genie. L'Amie, sans en marquer trop d'empressement , consentit à se laisser dire ses secrets. Autre quart d'heure de retraite avec le Genie , après quoy merveilles de tous costez. La jeune Veuve au sortir de là ne pouvoit assez parler de l'habileté de cette femme. Tout luy paroissoit enchantement , & son Amie , toujours mal préoccupée pour les Dieux d'avenir , faisoit semblant de tomber des nues , & avoüoit d'un air ingenu que ce qu'on leur avoit dit à l'une & à l'autre , estoit au-dessus du naturel. Ce qu'il y eut de plaisant , c'est que la jeune Veuve luy demanda plusieurs fois ce qu'elle trou-

voit du portrait qu'on luy avoit fait du Cavalier, & si elle ne le croyoit pas fait d'une maniere à inspirer facilement de l'amour. Ce fut assez dire qu'elle alloit rompre avec son Amant. En effet, elle se montra tellement changée pour luy, qu'imputant ce changement à une bizarrerie d'humeur, dont il auroit peine à la défaire, il prit luy-mesme insensiblement de la froideur, ce qui fut suivy de part & d'autre de quelques paroles aigres qui les obligerent à ne se plus voir. La jeune Veuve estant sortie si heureusement de l'engagement qu'elle avoit pris, ne songea plus qu'à l'Epoux qui luy estoit destiné. Elle le cherchoit par tout, & dés! qu'elle voyoit un grãd homme avec des yeux noirs, & un

peu bien fait , à la promenade ou à l'Opera , il luy prenoit une émotion de cœur qui luy faisoit croire qu'il alloit naistre quelque incident qui l'engageroit à l'aborder. On ne voulut point précipiter trop les choses , & il se passa encore un mois tout entier sans qu'on la tirast de ses agitations. Enfin , on jugea qu'il estoit temps de faire paroistre le Cavalier , on prit l'occasion d'un court voyage que la jeune Veuve se vit obligée de faire à douze lieuës de Paris. Il alla l'attendre au lieu où elle devoit dîner à son retour , & la voyant preste à descendre de Carrosse il s'avança pour lui presenter la main , & la conduire dans le lieu le plus commode de l'Hostellerie. La Dame accepta cette honnesteté , & le seul

hazard paroissant y avoir part, la prédiction luy frappa l'esprit. Elle remarqua dans le Cavalier la taille & les traits de celuy que luy avoit peint la Femme au Genie. Il ne restoit plus qu'à voir si la marque de son petit doigt se trouveroit juste. Elle mouroit d'envie de s'en éclaircir, mais il n'ostoit point son gand, & ce fut ce qui luy fit recevoir avec plaisir la proposition de dîner ensemble. A peine fut il à table, qu'elle découvrit ce qu'elle cherchoit. Le doigt désigné estoit plus court qu'il ne devoit estre, & recourbé par le bout. Elle n'eut plus à douter après cela que le Cavalier ne fust celuy qu'elle devoit épouser pour estre heureuse, & admirant dans cette rencontre la force de la desti-

née, elle marqua je ne sçay quel embarras qu'il eut sujet d'expliquer favorablement pour luy. Sa personne ne luy plut pas moins que ses manieres, & le trouvant d'un esprit, aisé & agreable, elle s'applaudit secrettement de l'impression que cette premiere veuë faisoit sur son cœur. Le Cavalier qui observoit tous ses mouvemens, par la connoissance qu'il avoit de la tromperie, s'apperceut bien-tost par le plaisir qu'elle sembloit prendre à tenir les yeux attachez sur luy, que ses affaires ne pouvoient être en meilleur chemin. L'entretien ayant roulé pendant le dîner sur diverses choses qui la regardoient, il feignit de la croire mariée, & luy demanda si elle avoit épousé un homme de Guerre.

ou de Robe. Elle répondit qu'elle estoit Veuve, ce qui ne devoit pas luy paroître surprenant dans la jeunesse où il la voyoit, ses Parens luy ayant fait épouser un homme fort vieux avant qu'elle fust en âge de pouvoir choisir par elle-même. Le Cavalier luy dit force choses obligeantes sur le bonheur de celui qu'elle croiroit digne d'elle, & l'heure de partir estant venuë, elle luy offrit une place dans son Carrosse pour retourner à Paris plus commodement. Vous jugez bien qu'il ne la refusa pas. Le chemin leur parut fort court à l'un & à l'autre, par la douceur qu'ils trouvoient à estre ensemble, & la conversation que chacun d'eux égayoit, fut continuée encore un peu de

temps chez la Veuve , qui permit au Cavalier de la conduire jusqu'en son appartement. Le lendemain , il vint luy rendre visite , & on luy fit un accueil si favorable , qu'il ne put douter de sa conquête. Il continua de la voir les jours suivans avec tout l'empressement d'un homme charmé , & quand la Veuve crut pouvoir se tenir seure de l'avoir assujetty , elle alla conter toute l'avanture à son Amie, qui quoy qu'informée par luy en secret du tour qu'avoient pris les choses , n'avoit point cru devoir se haster de jouer son personnage. La jeune Veuve luy dit que le Genie avoit fait merveilles; que le Cavalier s'estoit trouvé tel qu'il l'avoit dépeint, & que le hazard avoit fait leur connoissance. Son A-

mie ne manqua pas d'aller chez elle dès ce même jour. Le Cavalier y estoit, & comme elle ne pouvoit cacher qu'il lui fût connu, elle s'écria en le voyant, & lui demanda de quel País il venoit. Il feignit d'estre surpris de la trouver Amie de la jeune Veuve, & luy parla de plusieurs voyages, qui depuis quelques années l'avoient arresté presque toujours en Province. La jeune Veuve eut beaucoup de joye de voir que le Cavalier estoit des Amis de son Amie. Elle espera que tout se concerteroit plus facilement par le moyen d'une Confidente, & que l'on auroit moins de peine à s'expliquer. Elle ne se trompa pas. L'Amie prit soin de concilier les choses, ce qui n'estoit pas fort difficile. Le Genie a-

voit levé toutes les difficultez. Le Cavalier à qui la Veuve sembloit toute aimable, ne pouvoit rien faire de mieux pour sa fortune que de l'épouser, & la Veuve persuadée qu'il y alloit de tout son bonheur d'estre sa Femme, se contentoit de trouver en luy un fort honnête homme, & n'estoit pas en estat de prendre garde à son peu de bien. Ainsi le mariage fut conclu en peu de temps avec une égale satisfaction des deux parties, qui trouvent dans leur parfaite union l'accomplissement de tous leurs desirs.

C'est un si grand avantage que celui d'être honnête Homme, qu'il n'y a personne qui ne se donne cette qualité. Cependant c'est bien souvent à faux titre, & qui connoistroit tout

l'interieur de ceux qui se piquent le plus de la meriter, y trouveroit beaucoup à redire. Pour n'y être pas trompé, & se pouvoir là-dessus rendre justice à soy-même, il ne faut que lire attentivement un Livre nouveau que debite le Sr Brunet, Libraire au Palais, intitulé *Le Portrait d'un honneste Homme*. Ce qui en doit faire l'essentiel y est peint avec des couleurs si vives, qu'on ne sçauroit s'y méprendre, & si quelqu'un peut s'assurer d'estre tel que ce Portrait nous le represente, il a tout sujet de croire qu'il est veritablement ce qu'il y a tant de honte à n'estre pas. Cet Ouvrage est d'autant plus digne d'estre recherché, qu'il vient d'une personne extrêmement éclairée & dont l'esprit soutient avec gloi-

re l'avantage d'estre d'une des plus considerables Familles de la Robe. C'est M. l'Abbé Goussaut , qui a été Conseiller au Parlement de Paris , & qui a toujours passé pour un parfaitement honneste Homme. Aussi on peut dire , qu'il s'est peint luy-même dans le Portrait qu'il nous donne. Les lumieres qui luy ont fait si bien decouvrir tout ce qui fait un homme d'honneur, sont trop justes, pour avoir été puisées dans une source étrangere. Ce sont des veuës qu'on ne peut avoir si on ne les tire de son propre fond , & s'agissant des qualitez de l'ame & du cœur, il seroit comme impossible de faire une copie si parfaite & si ressemblante sur un Original emprunté. M. l'Abbé Goussaut écrit agrea-

blement & avec beaucoup de politesse. Ses raisonnemens qu'il appuye de l'autorité de l'Ecriture & des Peres, convainquent l'esprit, & font connoistre qu'il est également profond & sçavant. Je ne dis rien de son stile ; il est connu par d'autres Ouvrages, & sur tout par celuy qu'il donna au Public l'année derniere , *sur les Défauts ordinaires des Hommes & sur leurs bonnes qualitez*. Ce Livre qui l'a plu à tout le monde , fut fait sur la disposition d'un autre qui a déjà paru , & qui a seulement pour Titre, *des Défauts d'autrui*. Si la maniere n'en étoit pas tout-à-fait nouvelle, le tour qu'il a pris en la traitant est si different , que la seule conformité qui s'y trouve est l'arrangement & la Table des Chapitres.

J'ay encore à vous parler d'un excellent Livre , quoy qu'il ne soit pas nouveau. Vous m'avez mandé qu'on étoit fâché dans vostre Province qu'on eust fait chercher inutilement *les Dialogues des Morts*, de M. de Fontnelle. Il est vray que le Sr Brunet qui les vend en a manqué quelque temps , mais on en a fait depuis peu une quatrième Edition fort correcte , qui satisfaira les Curieux. Il y a certains Ouvrages que le Public demande toujours , & que l'on prend soin de conserver. Celuy-là est du nombre , & l'impression qu'on en vient de faire , en attend encore une autre.

Je vous ay dit en vous parlant de la mort de M. le Prince de Turenne , qu'il avoit donné  
de

de grandes marques de valeur & de conduite pendant trois Campagnes qu'il avoit faites au service de la République de Venise. Si vous doutiez de l'estime qu'il s'étoit acquise en ce Pays là, & de la considération que ses belles qualitez avoient donnée pour luy au Senat, vous en seriez convaincuë, en apprenant qu'au commencement de ce mois M. l'Ambassadeur de Venise alla par un ordre exprés de la République, faire des complimens de condoléance sur cette mort à M. le Cardinal & à M. le Duc de Bouillon. Vous sçavez que d'ordinaire cet Ambassadeur ne va que chez des Souverains, quand il doit parler au nom de ses Maistres, & qu'une pareille distinction ne peut venir que

Octob. 1692.

G

de celle avec laquelle feu M. le Prince de Turenne a servy la République.

Quoy qu'elle ait de fort bons Chefs pour commander ses Armées, son entreprise sur la Canée n'a pas réussi, & on a esté enfin contraint de lever le Siege. La prise de cette Place eust esté d'autant plus avantageuse aux Venitiens qu'elle auroit pû leur faciliter celle de l'Isle de Candie, qui est aujourd'huy divisée en quatre territoires. La Canée est la Capitale de l'un avec Evefché, & fut prise par les Turcs le 26. Aoust 1645. Elle eut autrefois le nom de Cydon, & les Grecs l'appelloient la Mere des Villes. Les trois autres territoires de l'Isle, portent les noms de trois Villes principales, sçavoir Candie,

qui en est la Capitale , Retti-  
me & Sittia. Cette Isle fut ven-  
duë aux Venitiens en 1204.  
par Boniface , Marquis de  
Montferrat , & ils en demeure-  
rent les Maistres paisibles, jus-  
qu'à la prise de la Ville de la  
Canée, après quoy les Turcs  
assiégerent celle de Candie ,  
d'où la perte de la meilleure  
partie de leurs Troupes les obli-  
gea de se retirer. Ils la tinrent  
pourtant bloquée de près jus-  
qu'en 1667. qu'ils en recom-  
mencerent le Siege au mois de  
May , & la prirent par compo-  
sition en 1669. On tient qu'ils  
perdirent cinq ou six cens mille  
homme à ce Siege.

On a eu nouvelles d'un grand  
desordre arrivé en Pologne  
dans une petite Ville, nommée  
Bolemont , qui n'est qu'à huit

lieuës de Varsovie. On y tenoit une Assemblée de Noblesse , pour élire des Députés au Tribunal , & selon la coutume des petites Dietes des Provinces , on la tenoit dans l'Eglise de la Ville avec exposition du saint Sacrement , afin que chacun demeurast dans la modération requise. Cependant le respect qu'on doit à cet auguste Mystere , ne put retenir l'emportement d'un des Nobles à qui un des autres dit , que c'estoit un Titre qu'il usurpoit. Le reproche de n'estre pas Noble estant en ce Pays là le plus grand affront qui se puisse faire à ceux qui prennent cette qualité , il mit aussi-tost le sabre à la main contre celuy dont il recevoit l'offense , & celuy-cy fit en mesme temps la mesme chose ,

de forte que la querelle s'estant échauffée, parce qu'ils avoient tous deux beaucoup de Parens & d'Amis, le chamaillis fut si violent qu'il n'y eut presque personne qui ne sortist avec quelque estafilade sur la teste ou sur les bras. Il y eut mesme du sang qui rejallit jusque sur l'Autel.

Quoy que depuis un mois toutes les Nouvelles publiques aient beaucoup parlé des affaires d'Allemagne & de la gloire que l'Armée du Roy commandée par M. le Maréchal de Lorges s'y est acquise. il est constant que vous n'en avez point veu de détail si ample, ny si remply de circonstances glorieuses aux Troupes du Roy, que celles que vous allez lire.

Après les avantages remportez à Spire , M. le Maréchal de Lorges demeura plus de quinze jours à la hauteur de Landau , pour voir à quoy se détermineroient les Ennemis, qui ayant passé le Rhin & s'estant approchés jusques à Neustat , estoient venus à deux lieues de son Armée. Ce Maréchal ayant connu que tous leurs mouvemens ne tendoient qu'à l'empêcher de passer le Rhin , & scachant qu'ils n'étoient pas en état de rien entreprendre , partit de son Camp, après avoir laissé environ deux mille chevaux pour les observer & pour garder quelques passages. Il passa le Rhin le 21. & le 22. sur des Ponts de Bateaux qui furent faits à Haguenbuch entre le Fort-Louis & Philis.

bourg, & séjourna le 13. dans les lieux qu'il occupa après avoir passé cette Riviere, Le 14. il campa à Berghausen. Les Ennemis ayant appris cette nouvelle, connurent qu'ils n'avoient pas pris de justes mesures pour nous empêcher de passer le Rhin, & M. de Balreich ayant changé de dessein, partit aussi tôt avec son Armée, & le repassa après avoir laissé un gros détachement en deça pour aller vers Ebernbourg.

Le 15. l'Armée du Roy alla camper à Vilferdingen, d'où M. de Veille, Capitaine de Carabiniers du Regiment de Magnac, fut évoyé à la petite guerre avec 4. vingt Maîtres. Ce Capitaine est un des plus heureux Partisans que nous ayons.

Il estoit dans l'Armée de M. de Luxembourg pendant le Siege de Namur, & il ne s'est presque point passé de jours, tant que ce Siege a duré, sans qu'il ait remporté quelques avantages sur les Ennemis.

Le 26. M. le Maréchal de Lorges détacha M. le Marquis de Chamilly, Lieutenant General de jour, & M. de la Bretesche, Maréchal de Camp, pour aller assieger Fortizheim avec mille chevaux commandez par M. le Marquis de Florensac & par M. le Marquis de Cognies, & M. de Chalons, Colonels. Il y avoit aussi mille Dragons dont les Colonels étoient Mrs Gobert & de Baro, & douze cens hommes de pied, commandez par leurs Colonels, Mrs de Bligny & de Ra-

vetot. Il y avoit pour ce Siege quatre pieces de Canon de 24. & trois pieces de moindre calibre. Tout ce détachement partit le 27. à la pointe du jour, & arriva sur les hauteurs de Fortzheim entre huit & neuf heures du matin. M. de Baro, Colonel de Dragons, fut aussitost détaché pour reconnoître les environs de la Place. M. de la Bretesche, toujours plein d'ardeur & de zele pour le service, le suivit, & s'apperceut que cent cinquante hommes de pied, couloient au-de-là de la Riviere pour se jeter dans la Place, où il y en avoit déjà près de six cens. Il prit cinquante Dragons du détachement de M. de Baro, & ayant poussé au-dessus de la Ville avec une diligence extraordi-

naire, il passa le gué & se coula le long du fossé de cette Place, pour se mettre entre les cent cinquante hommes, & la porte de la Ville, ce qui luy réussit, étant heureusement arrivé un moment avant ce petit Corps, qui se jeta dans les bois. M. de la Bretefche esfuja un grand feu des murailles de la Place, & cependant il n'eut que deux hommes tuez, quoy que vray-semblablement il en dût perdre davantage. M. de Chamilly étant arrivé luy donna des Dragons, & trois cens hommes de pied, avec lesquels il serra la Ville de fort près. Sur les deux heures après midy, le Canon commença à tirer pour faire brèche sur l'angle qui est du costé où la Riviere entre dans la

Ville, & une heure après, M. de Veille qui estoit allé prendre langue des Ennemis, comme je l'ay déjà marqué, vint rendre compte à M. de Chamilly de ce qu'il avoit vû, & luy apprit que les Ennemis n'estoient pas loins, & qu'il couroit risque d'estre attaqué avant qu'il fust peu. Comme il les avoit trouvés, il avoit voulu voir leurs Camps, & s'en estoit approché de si près, que quatre ou cinq cens chevaux qui estoient tombez sur luy, avoient taillé son party en pieces, de sorte qu'il n'estoit revenu qu'avec quelques Cavaliers. S'il ne se fust pas approché si près, la Troupe n'auroit pas esté si maltraitée, mais aussi il n'eust pas appris ce qu'il estoit important de sçavoir, &

les Troupes du Roy qui auroient esté obligées de lever le Siege de Fortzheim, n'auroient pas eu l'avantage qu'elles remporteroient après la prise de cette Place. Ainsy M. de Veille risqua fort à propos pour découvrir le veritable état où estoient les Ennemis. M. de Chamilly, dont l'experience est grande, & le raisonnement juste, ayant vû qu'il n'y avoit point de temps à perdre & que d'une situation qui paroïssoit fâcheuse on en pouvoit faire une affaire glorieuse aux armes du Roy, renvoya M. de Veille avec ordre d'aller à toutes jambes rendre compte à M. de Lorges, de ce qu'il venoit de voir. M. de Veille rencontra ce Maréchal proche Fortzheim où le Siege l'attiroit. Il estoit

peu accompagné , parce qu'on n'avoit pas besoin de plus de monde qu'il en avoit envoyé , pour prédre cette Place, & qu'il n'avoit pas encore eu de nouvelles des partis envoyez auparavant , pour sçavoir s'il y avoit des Ennemis en ces quartiers-là , de sorte que jusques-là , il n'avoit point eu d'autres mouvemens à faire , mais ayant appris par Mr de Veille , qu'il y avoit un corps d'Ennemis à deux liûës de Fortzheim à une petite Ville nommée Heidesheim & ayant conjecturé , par ce que M. de Veille luy dit , que ce Corps devoit estre de cinq à six mille hommes , il envoya des ordres pour faire avancer une partie de l'Armée , & ils ne furent pas si-tost partis qu'il retourna dans son Camp , pour

les faire executer luy-mesme. Ce fut le 26. à quatre heures après midy. Il prit toute l'aile droite de la Cavalerie de la premiere & seconde Ligne, où estoient les Brigades de Florenfac, de Dubourg, de Villepion, de Montgomery, & Cayeux, & de Girardin. Il prit aussi la Brigade de Picardie, & marcha à la teste de toutes ces Troupes à Fortzeim, pour soutenir M. de Chamilly, qu'on ne doutoit point qui ne dût estre attaqué par les Ennemis à cause qu'ils estoient fort superieurs au Corps avec lequel ce Marquis faisoit le Siege de Fortzeim. Cependant, loin d'entreprendre une chose qui vray-semblablement auroit réussy à des gens de cœur, ils demurerent dans leur Camp, & laisserent

prendre Fortzeim, & avancer M. le Maréchal de Lorges. Il arriva sur les six heures du soir à la hauteur de cette Place, qui n'estoit point encore rendue, & il y demeura en bataille pendant toute la nuit. Il avoit laissé M. le Marquis d'Uxelles à Vvilfertingen avec tout le reste de l'Armée, en luy ordonnant de faire marcher le Canon toute la nuit, & de marcher luy-mesme avec le reste de l'Armée à la pointe du jour, pour le rejoindre le 27. à deux heures après minuit. Cependant la Ville de Fortzeim, qui n'avoit point voulu se rendre à la première sommation, commença à faire paroistre moins de vigueur. Le soir, les Ennemis abandonnerent le Fouxbourg dont M. de la Bretesche se saisit,

& où il jettta trois cens hommes de pied , ce qui luy donna lieu de repasser la Riviere , & de joindre l'Armée. Le Canon avoit tiré tout le jour , & les Assiegez n'avoient pas fait un fort grand feu , parce que tout leur monde estoit dispersé autour de la Ville , qui est fort spacieuse , de sorte que voyant que la brèche s'avançoit , & qu'on pouvoit monter à l'assaut la nuit , après quoy il n'y auroit plus de salut pour eux , ils resolurent de parlementer. On les écouta , & la Capitulation fut arrestée à une heure après minuit. Le Commandant, douze Officiers, & environ quatre à cinq cens hommes qui estoient dans la Place , furent faits Prisonniers de guerre. Nous eûmes à cette attaque douze ou quinze Sol-

datstuez ou blesez , & sept ou huit Dragons. M. Flamant, Commissaire Provincial d'Artillerie , y a eu le bras cassé au dessous de l'épaule. Nous n'y avons perdu aucun Officier.

M. de Lorges ayant attendu les Ennemis pour les bien recevoir , en cas qu'ils fussent venus attaquer M. de Chamilly , pour secourir Fortzeim , & voyant la Place prise , détacha le 27. à la pointe du jour, quatre cens Chevaux de Troupes choisies , commandées par M. de Mazel , Mestre de Camp dans la Colonelle generale de Cavalerie , avec ordre d'aller sans se découvrir , reconnoître si les Ennemis étoient où M. de Veilleavoit rapporté qu'il les avoit vûs & il luy donna pour Guide le mesme M. de

Veille. Cependant M. le Maréchal suivit avec tous les Dragons ; sçavoir, le Mestre de Camp, Gobert, Ganges, & de S. Hermines, pour le soutenir. Il marcha jusques à une hauteur à une lieuë du Camp, où il attendit des nouvelles de ce Party. M. de Mazels s'estant acquitté de sa commission sans avoir esté déconvert, en envoya rendre compte à M. de Lorges, & luy fit dire que les Ennemis estoient si tranquilles, qu'il ne paroïssoit pas qu'ils eussent dessein de faire aucun mouvement. M. le Maréchal luy manda de ne se pas laisser découvrir, & de se retirer dans un grand bois qui estoit auprès de luy, pour ne pas donner l'alarme aux Ennemis. Il laissa les Dragons derrière ce même bois, avec M. le

Comte de Tallard , pour donner ordre à tout en cas qu'il arrivast quelque chose , & revint en diligence prendre les Troupes, dont il restoit encore quelque Corps à arriver à Fortzeim. La Cavalerie marcha sur quatre lignes à la gauche , l'Artillerie à la droite , & l'Infanterie à la droite de tout. Cette marche fut dirigée droit au bois où l'on avoit laissé les Dragons. On tira quelques volées de Canon en partant, pour faire croire aux Ennemis que Fortzeim n'estoit pas encore pris , ce qu'ils crurent.

M. le Maréchal y laissa huit cens Chevaux avec mille hommes de pied , tant pour la garde de la Ville , que de tous les Bagages qu'il y laissoit. Cependant comme il avoit avec

que le Comte de Stirum devoit joindre ce jour-là l'Administrateur Duc de Vvirtemberg, il ne voulut point marcher aux Ennemis que le reste de ses Troupes ne fust arrivé. M. d'Uxelles ne tarda pas long-temps à s'avancer, & M. de Lorges fit aussi-tost marcher l'Armée. M. le Marquis de Joyeuse estoit à l'aîle droite, M. le Marquis de Chamilly à la gauche, M. le Marquis d'Uxelle à la teste de l'Infanterie, & M. de la Breteche conduisoit la seconde Ligne. M. de Lorges s'avança jusques au bois où il avoit laissé les Dragons, pour voir s'il ne s'y passoit rien de nouveau. Les Ennemis de leur costé ayant appris par des Payfans que nous avions des Dragons dans un bois, crurent

qu'ils se retiroient, parce qu'ils n'estoient que deux mille, & que les Ennemis avoient six mille Chevaux. Ils envoyerent cent cinquante Hussars en plusieurs troupes, pour sçavoir l'estat des choses, & observer nos Dragons. Ils avoient fait avancer deux gros Escadrons pour soutenir ces Hussars, & de temps en temps on voyoit venir des gens de leur Camp pour les joindre. Pendant ce temps la teste de l'Armée arriva à la hauteur du Camp où estoient les Dragons, & M. le Maréchal de Lorges fit dire à M. de Mazel qu'il marchast droit aux Hussars qu'il voyoit, & aux deux Escadrons; qu'il alloit le faire suivre avec tous les Dragons, & qu'il marcheroit ensuite avec l'aile droite du

Regiment Colonel pour le soutenir. M. de Mazel fit une marche de trois quarts de lieuë. Les Hussars marquerent par leur contenance qu'ils avoient resolu de l'attendre, mais ils prirent l'épouvante dès qu'ils virent paroistre les Etendars des Dragons, & coururent à toute bride pour avertir le Prince de Vvirtemberg, qui estoit à table, dās Hildesheim, petite Ville où estoit son quartier general. Les Ennemis estoient campez sur une Ligne, ayant observé de grandes distances, afin de la faire paroistre plus longue. Leur droite estoit appuyée à leur quartier, & leur gauche s'estendoit du costé d'un Village nommé Murlac, mais elle estoit fermée par un petit Ruisseau & par un Ma-

rais que l'on ne pouvoit passer. La teste de leur Camp estoit sur une hauteur qui estoit inaccessible en bien des endroits. Au pied de cette hauteur estoit un petit Ruissseau & un Marais qu'il fut impossible de passer. Derriere leur Camp, il y avoit un bois tout à fait impraticable. On peut voir par la peinture de cette situation qu'ils estoient campez comme dans une veritable Citadelle. Heidesheim, qu'ils avoient choisi pour leur quartier general, étoit enfermé par un grand fossé plein d'eau. & par un chemin couvert qu'ils avoient fait, & garny de tres-bonnes palissades au de-là desquelles il y avoit un avant fossé tres-bon. Ils avoient six Regimens dans ce Camp, tant de Dragons que

de Cavalerie , qui pouvoient faire cinq à six mille chevaux. Ils avoient outre cela quatre à cinq cens Hussars, & seulement deux pieces de Canon. Il est vray semblable , que s'ils avoient eu autant d'Infanterie , que de Cavalerie , une Armée de cinquante mille hommes ne les auroit put forcer , pour peu qu'ils eussent voulu se deffendre , à moins qu'on ne se fust extrêmement exposé , & qu'on n'eust pris toutes les précautions que l'on prend pour attaquer une Place. Si tost que l'Armée du Roy fut découverte , M. de Lorges fit marcher au grand trot. Les Ennemis furent si surpris , & monterent à cheval avec tant de précipitation , qu'ils ne purent deffendre leurs tentes. Nostre  
Cava

Cavalerie laissa nostre Infanterie derriere , & marcha avec beaucoup de vitesse. On arriva à eux par leur droite. Nos Troupes qui estoient sur la gauche pousserent d'abord à Heidesheim. Elles culbuterent quelques Dragons qui en voulurent deffendre le passage , & entrerent dans le Camp. La Brigade de Florenfac qui estoit à la teste de tout , & celle de Montgomery pousserent droit à la teste du Camp des Ennemis, mais elles furent arrestées par le petit Ruisseau qu'elles y trouverent , & qu'il estoit impossible de passer. On coula toujours le long de ce Ruisseau avec beaucoup de vitesse, dans l'esperance d'y trouver quelque passage, ce qu'on ne put faire qu'au Village de Murlac. Dans ce

Octob. 1691.

H

temps là , les Ennemis qui se retiroient en grand desordre par leur gauche , arriverent sur la hauteur du Village de Mur-lac , où ils se rallierent un peu , & firent mine de vouloir nous attendre , afin de nous charger mais quoy que nos Troupes ne pussent aller à eux que par des défilez qu'elles ne pouvoient passer qu'avec confusion , elles monterent cette hauteur par tant d'endroits differens , & avec tant de vigueur que les Ennemis perdirent cœur , & n'osèrent les attendre. Dès ce moment , ils ne songerent plus qu'à fuir. Ils se separerent de tous côtez , & on les suivit de mesme. M. le Maréchal de Lorge envoya après eux les Troupes que commandoit M. de Mazel , & les quatre Regimens de

Dragons dont j'ay déjà parlé. Ils se separerent en plusieurs Troupes. M. le Marquis de Feuquieres , Maréchal de jour, se mit à la teste de la premiere, & M. le Marquis de Villars , M. le Marquis de Cognies , & M. le Comte de Tallard se mirent à la teste de trois autres Troupes. Monsieur de Lorges qui avoit retenu auprès de luy M. de Bartillar , comme premier Maréchal de Camp , donnoit ses ordres par tout. Il suivit d'assez près les Dragons , auxquels il envoya encore pour les soutenir , le Regiment Colonel , & celui de Florenfac , & pour avoir part de toutes manieres à la gloire que les armes du Roy acquirent ce jour là , il se mit à la teste du Regiment de Duras , & voulut luy-mes-

me aider à pousser les Ennemis. Les Dragons attaquèrent Heidesheim & en couperent les portes, ce qui donna temps aux Ennemis qui estoient en Bataille, de marcher par leur gauche pour se retirer. Les Dragons qui estoient passez les premiers, attaquèrent avec beaucoup de vigueur l'arriere-garde des Ennemis qui se détermina à la fuite, voyant que toute l'Armée alloit tomber de ce costé là. La plus grande partie se jeta dans un bois le long de la Montagne, & les Dragons en prirent & tuerent autant qu'ils voulurent. Ceux qui prirent la droite dans un pays plus aisé, furent atteints par la Cavalerie, & poussez pendant trois lieües jusques à la nuit, sans qu'ils pussent se rallier, ny mes-

me qu'ils y songeassent.

On ne sçauroit donner trop de louanges à nostre Cavalerie. Elle descendit des Montagnes, & des Vignes, & cette descente estoit si rapide, que pour en soutenir la terre, on avoit fait des amphitheatres de muraille, que nostre Cavalerie passa sans examiner les risques où elle s'exposoit. Lors qu'elle fut arrivée à la Riviere de Lentz, on y voulut chercher un passage, mais les Cavaliers pleins d'impatience, se jetterent dans cette Riviere & la passerent, partie à la nage, & partie à gué. Enfin on peut dire sans exageration que nos Troupes passerent par des endroits où les plus hardis piqueurs ne se seroient pas hazardez. On ne cessa de poursuivre les Ennemis qu'après qu'on

fut arrivé sur une hauteur où M. de Lorges fit faire alte. Quelques Troupes de celles qui estoient sur la gauche, se jetterent dans une Ville, nommée Vaihingen, où les Ennemis avoient environ deux cens hommes de Garnison. Il y avoit outre cela trois mille tant Bourgeois que Payfans, armez pour les soustenir. Ils abandonnerent la Place, & se jetterent dans les bois, dès qu'ils apperçurent que nostre Armée suivoit la leur. Cette Ville avoit un Chasteau assez bon, où les Ennemis avoient envoyé les Prisonniers qu'ils avoient faits sur M. de Veille, & quelques Maraudeurs de l'Armée qu'ils avoient pris & qui furent aussi-tost délivrez. Nos Cavaliers & nos Dragons

trouverent plus de cent mille livres dans ce Château dont ils se chargerent. La Ville qui estoit remplie de toutes les richesses des environs fut pillée. Le Regiment de Dragons de Gobert , prit le Timbalier , le cheval & les Timbales du Regiment de Bareith, l'un des Regimens de Cuirassiers de l'Empereur , qui est sur pied depuis plus de vingt ans, & qu'on assure n'avoir jamais fuy, & n'avoir jamais esté battu. Un Chariot du Prince de Vvirtemberg où il y avoit une fort grosse somme , fut pris avec plusieurs autres , & sept mulets , sur lesquels estoient sa vaisselle & sa cassette. On luy a pris un de ses Pages , & un tres-beau cheval de main. La prise de Fortsheim, celle des équipages du corps

d'Armée qui s'est trouvé en cette occasion, la prise du Prince de Vvirtemberg , & de ses équipages , & celle de Heidesheim avec tout ce qui se trouva dans cette Place, jointes aux dégats qui ont esté faits dans le Pays , luy doivent avoir cousté plusieurs millions. L'épouvante y fut si grande , que la Princesse Douairiere de Vvirtemberg, qui estoit à Stuttgart, fit charger ses équipages, pour se sauver à Ulm. Cette affaire ne coûte pas dix hommes au Roy , & il n'y a pas eu un Officier de blessé. On a pris deux paires de Timbales , neuf Etendarts , & deux pieces de Canon. On peut juger que s'ils en avoient eu en plus grand nombre , on en auroit pris davantage. On n'a fait que cinq

cens prisonniers, sans compter la Garnison de Fortzheim. Il est plus difficile de dire juste le nombre des Morts, qu'on fait monter à plus de neuf cens. Ils ont esté tuez en tant d'endroits differens, qu'on n'en peut juger par ceux qui se sont trouvez dans le Camp que les Ennemis ont abandonné, puis qu'ils n'y ont point combattu. Ainsi la pluspart de ceux qui ont été tuez, ne l'ont esté qu'en fuyant pendant trois lieux, & leurs corps sont si dispersez, que les Ennemis le pourront mieux sçavoir que nous, puis qu'ils ne peuvent ignorer ce qui leur manque. Quant aux Chevaux, on en a pris plus de deux mille, parce que les Soldats croyoient trouver beaucoup mieux leur compte aux chevaux qu'aux

H 5

hommes, & plusieurs en ont laissé sauver, ne pouvant garder les hommes & les chevaux. Le Baron de Soyer, Commandant des Troupes de Baviere, s'est trouvé du nombre des Prisonniers. Le Duc de Vvirtemberg fut pris à la teste de la Troupe que commandoit M. le Marquis de Cognies, par M. d'Aurilly, Cornette du Regiment de Dragons de Gobert, & par M. le Chevalier de Barbezan, du Regiment Mestre de Camp.

Le Prince de Vvirtemberg dit après la prise, qu'il avoit fait tous ses efforts pour arrêter le reste de ses Troupes, afin de les rallier, & de les faire charger, mais qu'il n'avoit pu en venir à bout, & que pour luy, il avoit esté pris, parce qu'il n'est pas accoutumé à fuir.

Il est bien fait, de bon air, & âgé d'environ quarante ans.

M. le Maréchal de Lorges ramena camper ses Troupes dans le Camp que les Ennemis avoient abandonné, & où l'on amena beaucoup de chevaux des fuyards.

Avant que de vous marquer ce qui s'est passé ensuite de cette affaire, je dois vous faire remarquer que les Ennemis avoient séparé leur Armée en deux Corps; que l'un devoit s'opposer à nos Troupes, en cas qu'elles voulussent avancer dans le Vvirtemberg, & que l'autre devoit faire le Siege d'Ebernbourg. Ils n'ont pu réussir ny dans l'un ny dans l'autre de leurs desseins. Vous venez d'apprendre comment M. le Maréchal de Lorges a pénétré dans le

Vvirtemberg , malgré toutes leurs forces , & toutes leurs précautions , & vous allez voir comment il leur a fait lever le Siege du Chasteau d'Ebernbourg.

Le 6. de ce mois , il passa le Rhin à Philisbourg , à trois heures après midy , avec toute la Cavalerie , tous les Grenadiers , & six vingt Fuseliers par Bataillon , ce qui faisoit près de six mille hommes de pied , ayant laissé le reste de l'Infanterie qui suivoit à petites journées. Cependant , la marche de M. de Lorges ayant esté sceuë de M. de Bareith , il marcha aussi à grandes journées pour repasser le Rhin à Mayence , & prendre les devans sur M. de Lorges : mais ce Maréchal , qui avoit résolu de rompre toutes ses me-

fières, ayant fait rester les gros Equipages en Alsace, marcha avec une diligence si extraordinaire, qu'on en a peu vû de pareilles. Il vint à Spire le 6. & le lendemain il campa près d'Empenheim. Il arriva le 8. à Flenheim, à trois lieues d'Ebernbourg. M. de la Bretesche, qui avoit esté détaché avec mille Chevaux lors que l'Armée passa à Philisbourg, pour aller apprendre des nouvelles des Ennemis, & leur montrer toujours une teste de nostre Armée, ne fit pas faire une moindre diligence au Corps qu'il commandoit, & marcha jour & nuit. Le 8. pendant la marche, on entendit une grosse décharge comme de Canon, & un grand bruit de mousqueterie, ce qui fit croire à nos Troupes que les

Ennemis donnoient un assaut ,  
& faisoient un dernier effort  
pour prendre la Place avant l'ar-  
rivée de M. de Lorges , qui ne  
pouvoit estre que le 9. sur les  
huit à neuf heures du matin.  
Quelque temps après qu'on eut  
entendu ce bruit , le détache-  
ment commandé par M. de la  
Breteſche ayant continué ſa  
marché , on apprit que les En-  
nemis avoient levé le Siege  
d'Ebernbourg , & que le bruit  
qu'on venoit d'entendre , n'e-  
ſtoit autre choſe que le feu qu'ils  
avoient mis à leurs munitions,  
à leurs Bombes , à leurs Car-  
caſſes , à leurs Grenades , & à  
toutes leurs autres provisions  
neceſſaires pour un Siege , afin  
de fuir plus promptement ,  
ayant appris que noſtre Armée  
marchoit à eux à grandes jour-

nées. En effet , ils firent leur retraite le reste du jour, & pendant la nuit , ce qui fit que le détachement de M. de la Bretefche avec lequel il s'estoit avancé jusqu'à Crutzenac, à dessein de les charger, ne put les joindre , quoy qu'il les eust coupez de plus d'une lieuë ; mais comme ils n'en avoient que trois à faire pour arriver chez eux , ils eurent assez de temps pour regagner le Pont qu'ils avoient à Bingham. Quant à M. le Maréchal de Lorges, il eut avis à trois lieuës d'Ebernbourg que les Ennemis vouloient décamper , & qu'ils avoient commencé à faire marcher leurs Bagages dès la nuit. Il apprit deux heures après qu'ils avoient décampé , & qu'ils faisoient diligence pour gagner leur Pont de Bing-

hen. Il fit aussi tost avancer toute la Cavalerie, & tous les Dragons, & quoy qu'il fust deux heures de nuit, ce General marcha droit à leur Pont, esperant arriver assez tost pour donner sur leur arriere garde. Il se trouva une heure avant le jour, sur les hauteurs de Ketsinguen, où il fit mettre ses Troupes en bataille en attendant que le jour luy fist découvrir les Ennemis pour les attaquer au passage du Rhin, mais la crainte que leur avoit donné sa prompte arrivée, leur avoit fait précipiter leur retraite, & l'on ne trouva qu'une cinquantaine de Traineurs & de Maraudeurs qui furent faits Prisonniers, & qui rapporterent que l'épouvante estoit si grande dans leur Armée que les Cava-

liers & les Soldats n'attendoient pas leurs Officiers pour marcher & qu'ils couroient à l'envy du costé du Pont pour y passer les premiers. Ainsi ils ont épargné à nos Troupes la peine de les battre, & ont fait ce que le Roy souhaitoit, qui estoit de lever le Siege d'Ebernbourg, qui n'est qu'un petit Chasteau, devant lequel ils estoient depuis le 29. du mois passé. Ce qu'il y a de surprenant dans la marche de M.de Lorges, est qu'aucun Vivandier ne l'ayant pû suivre, à cause de la grande diligence qu'il faisoit, M.de la Frezelier ne l'a pas laissé de faire marcher l'Artillerie aussi viste que les Troupes, ce qui peut passer pour une espece de miracle, n'y ayant point d'exemple que l'Artillerie ait jamais pu suivre

de la Cavalerie , qui marche jour & nuit avec une extrême vitesse. On ne peut montrer plus de zele pour la gloire du Roy & plus d'ardeur pour le service, qu'ont fait les Troupes en cette occasion ; & M. de Lorges leur a témoigné la satisfaction qu'il en avoit. Si ce General en est content, il doit bien l'estre aussi de luy-même. Les grandes mesures qu'il a prises pour estre toujours bien informé de ce que faisoient les Ennemis , sont cause de tous les avantages qu'il a remportez cette Campagne , pendant laquelle il a paru digne Neveu de feu M. de Turenne , ayant fait voir, non-seulement beaucoup d'intelligence , de prudence & de conduite dans toutes les actions qui s'y sont pas-

sees, mais mesme une activité sans égale par la diligence & les longues marches qu'il a fait faire aux Troupes, & toujours fort à propos. Il y a plus, & l'on doit remarquer que dès qu'il a vu l'occasion pressante, il s'est toujours mis en état de les animer par sa presence & par son exemple, de sorte que si les Ennemis eussent résisté, ils auroient vu que sa valeur répond à sa conduite, dont les effets leur ont souvent esté si funestes. Quant à M. le Landgrave de Hesse-Cassel, qui faisoit le Siege d'Ebernbourg, avec autant de Troupes qu'il en auroit fallu pour prendre une Ville regulierement fortifiée & munie d'une grosse Garnison, il en doit estre peu content, puis qu'elles ne se

sont montrées habiles qu'à regagner leur Pont pour repasser le Rhin, & il doit aussi estre peu satisfait de luy-même, puisque dès qu'il eut appris que M. le Duc de Vvirtemberg avoit esté battu, il fit voir qu'il ne se croyoit pas en seureté dans son Camp, & demandoit à tous momens si les Ennemis ne paroissoient point.

Je vous ay parlé de la levée du Siege que ce Prince avoit entrepris, parce qu'elle fait une suite des avantages que M. le Maréchal de Lorges a remportez, & que je n'ay pas cru devoir interrompre. Je passe à quelques particularitez de ce Siege. Les Ennemis investirent ce Chasteau le 22. du dernier mois, & l'ont battu avec trois batteries de Canon

de 24. de 12. & de 4. livres de bâles. Il y en avoit vingt-quatre pieces, & trois Mortiers à Bombes. Ils avoient outre cela beaucoup de barils foudroyans, & une infinité de Grenades. Depuis le 28. qu'ils ouvrirent la Tranchée, jusques au 7. de ce mois, ils ont, sans exagération, tiré cinq cens coups de Canon par jour, de sorte qu'à peine ont-ils laissé une pierre entiere. Ils ont rasé le front du Pâté, mais ils n'ont pu faire de brèche aux grosses Tours devant la Porte d'entrée où estoit leur principale attaque. Ils ont fait tomber une grande quantité de maçonnerie, & ont fort ébranlé le revestement. Cependant ils ne purent emporter le Pâté, quoy que leur boyau de Tran-

chée soit venu jusques à l'ouvrage palissadé en quetë d'hirondelle , depuis le Chasteau à la droite en entrant. Les grandes précautions que M. du Bois , Gouverneur de ce Chasteau , prit pour le garantir du feu , ont esté cause qu'il en a esté sauvé. Il fit mettre tous les matelas de la Garnison sur la citerne , & cela eut l'effet qu'il en avoit attendu. Quant aux souterrains & à la Caverne neuve , ils se trouverent en état de resister , & les poudres ont été conservées , quoy'que les Bombes pesassent plus de cent livres. Il n'y a eu qu'un Sergent, & trente Soldats tuez , & pas un seul Officier. Les Ennemis ont demeuré dix sept jours devant ce Chateau. Ils l'investirent le 21. de Septembre , le 28. ils

ouvrirent la Tranchée , & ils ont levé le Siege , le 7. de ce mois , quoy qu'ils n'eussent point encore apperceu de Troupes qui vinssent les attaquer , mais l'inquietude commença à les prendre dès qu'ils scûrent la prise du Prince de Vvirtemberg , & la fuite des Troupes que ce General commandoit , & M. le Landgrave qui conduisoit le Siege , résolut de le lever , aussitost qu'il eut appris que M. le Maréchal de Lorges marchoit pour secourir cette Place. Les premiers ordres qu'il donna pour le décampement , furent de faire marcher le Canon , & de le faire passer dans la petite Plaine , sur la fontaine de la Ville , croyant qu'il n'y avoit aucun risque à

courre & que tout le Canon du Chasteau étoit démonté , mais on luy fit voir le contraire , & on luy en démontra une piece qui demeura sur la Place avec les chevaux pendant une heure entiere. La garde de la Tranchée qui estoit de plus de cinq cens hommes , la secourut sous le feu du Chasteau , mais ce ne fut pas sans perte , & cela mit beaucoup de desordre dans leur marche , parce qu'ils furent obligez de faire prendre d'autres routes à leur Canon. Quand la garde de la Tranchée se retira , elle gagna les bois en fuyant , & avec beaucoup de desordre. Outre le feu qu'ils mirent à leurs poudre , à leurs Bombes , & à leurs Grenades avant que de partir , ils ont laissé plusieurs outils à remuer la terre,

terre , ainsi plusieurs sacs à terre. On ajoute aux raisons que j'ay marquées qui leur ont fait lever le Siege , que ce qui les obligea de se retirer avec tant de précipitation, ce fut un parti de cinquante hommes de la Garnison de Kirn que l'on avoit envoyé sur la Montagne d'Abbenberg pour y faire des signaux avec de l'artifice & des boëtes. Ils firent tant de bruit , que les hommes s'imaginèrent que c'étoit une partie du secours que les assiegez attendoient qui avoit déjà pris poste sur cette montagne. Enfin après tant de défaites , les Ennemis consternezz craignent encore pour le Rhingau qu'ils tâchent à couvrir , & se trouvent bien éloignez de prendre des quartiers d'Hiver.

*Octob. 1692.*

I

dans les lieux où ils avoient résolu de faire hiverner leurs Troupes. Je vous avois promis un ample détail des derniers avantages que nous avons remportez en Allemagne , & je vous l'ay fait encore plus grand que je n'avois cru. Il est tiré de tant de Memoires differens d'Officiers qui ont agy , & commandé dans toutes les actions dont il s'agit , que je suis assuré qu'on ne sçauroit le trouver ailleurs , personne ne s'étant donné les mesmes soins & la mesme peine que moy , & nulle Relation n'étant venue d'Allemagne aussi ample. Ainsi je puis me vanter d'avoir appris au Public mille circonstances que la Posterité ignoreroit si j'avois negligé de les recueillir. La grande Histoire n'entre point

dans tous ces détails, & cependant il seroit fâcheux que tant de choses glorieuses à la France, non seulement ne fussent pas sçûës presentement, mais mesme qu'elles demeuraissent toujours étouffées. Elles sont d'autant plus belles, que pendant toute la Campagne, les Ennemis ont publié qu'ils étoient supérieurs, & ont toujours menacé, mesme dans leurs Nouvelles publiques d'attaquer nos meilleures Places.

Depuis le commencement de cette guerre, ils n'ont point fait tant de pertes sur mer que depuis l'ouverture de la Campagne. Le nombre en est si grand, qu'il ne s'est point passé de semaine qu'ils n'aient perdu quatre ou cinq Bâtimens, de sorte que le détail en embaras-

se, & qu'il en faudroit plustost faire un Catalogue par mois, qu'un article. Toutes les Lettres d'Angleterre & de Hollande conviennent de leurs pertes continuelles, & les Anglois desolez à cause que leur Commerce en souffre beaucoup, ont esté contraints de proposer l'établissement d'une Compagnie d'Armateurs, moins pour faire des prises sur nous, que pour empescher que l'on n'en fasse si souvent sur eux. On peut juger par les pertes qu'ils ont faites lors que nous n'avions point de Flotes en Mer, du pitoyable état où sont ces deux Nations qui se disputoient autrefois l'Empire de la Mer,

Le Roy a créé douze nouveaux Regimens. En voicy les noms avec ceux des Officiers,

**GALANT.** 197

à qui Sa Majesté les a donnez.

**BLAISOIS,**

A M. le Comte d'Evreux,  
Fils de M. le Duc de Bouillon.

**GATINOIS.**

A M. de Poudens.

**TIERACHE.**

A M. de Guerchies.

**BAROIS,**

A M. de Lisle.

**ALBIGEOIS,**

A M. de Muret.

**LAONOIS,**

A M. le Chevalier du Boudet.

**AUXERROIS.**

A M. de Vaucieux.

**AGENOIS,**

A M. de Choiseul Beaupré.

**CHAROLOIS,**

A M. le Chevalier de Haute-  
refort.

MERCURE  
LABOURS,

A M. de Tourrouve.

BUGEY,

A M. de la Chaise.

SANCERRE,

A M. le Chevalier de Croissy,  
Fils de M. Colbert de  
Croissy.

On voit parmy ces Colonels des Personnes distinguées par leur naissance, & qui bien que jeunes encore, n'ont pas laissé de faire voir dans leurs premières Campagnes, que leur courage répond à ce qu'ils sont nez.

Comme les nouveaux Regimens ont besoin d'Officiers d'une grande experience, le Roy en a tiré douze de ses Troupes, qui sont d'une valeur distinguée, & d'un merite reconnu dans la guerre,

pour en faire autant de Lieutenans Colonels à ces Regimens. Voicy leurs noms, & ceux des Corps dont ils sont tirez. Ils doivent estre dans les Regimens nouveaux selon l'ordre où je viens de les nommer ,

M. de Launay , tiré de Picardie.

M. du Bouchet , de Piedmont.

M. Brunet , de Piedmont.

M. de la Robiniere , de Champagne.

M. de S. Paul, de Navarre.

M. Buroffe , de Navarre.

M. Jouffroy, de Normandie.

M. Flour , de Normandie.

M. de la Potterie, de la Marine.

M. des Estarsis , de la Marine.

M. de S. Jean , du Dauphin.

M. de Maurepas , des Vaisseaux.

M. le Marquis de Bethune , Ambassadeur en Suede , est mort depuis quelques jours. Il estoit grand & bien - fait , & les diverses Ambassades où il a esté employé , en différentes negociations marquent l'estime qu'en faisoit Sa Majesté. Il avoit épousé Dame Louïse Marie de la Grange-Arquien , Fille d'Antoine de la Grange , Marquis d'Arquien , Capitaine des Cent Suisses de la Garde de Monsieur , & Pere de la Reine de Pologne , dont il avoit l'honneur d'estre Beau - frere par cette alliance. Le Roy l'avoit fait Chevalier de ses Ordres , & il avoit porté celuy du S. Esprit au Roy de Polo-

gne. Je vous ay souvent parlé de la Maison de Bethune, qui est tres-illustre. Philippes de Bethune, Comte de Selles & de Charros, Chevalier des Ordres du Roy, Fils puisné de François de Bethune, & Frère du Duc de Sully, Surintendant des Finances, épousa en 1660. Catherine de Bouteillier de Senlis, Fille de Philippes, Sr de Moncy, & il en eut Hippolite de Bethune, Comte de Selles, Marquis de Chabris, dit le Comte de Bethune, qui fut Chevalier d'honneur de la feuë Reine, & honoré du Collier des Ordres du Roy en 1661. Il mourut en 1665. laissant d'Anne-Marie de Beauvillier, Dame d'Atour de la Reine, & Soeur de feu M. le Duc de S.

Agnan, qu'il avoit épousée en 1629. Philipès, Comte de Selles, mort sans postérité de Marie d'Estampe Valençay sa Femme, Henry, Comte de Bethune, qui épousa Marie-Anne Dauvet Eille de Nicolas, Comte des Marests, Grand Fauconnier de France, dont il a eu des Enfans, Armand de Bethune, Evêque du Puy ; François, Marquis de Bethune, Chevalier des Ordres du Roy, dont je vous apprens la mort, & Louis, aussi Marquis de Bethune, qui prit alliance avec la Veuve de M. le Marquis de Montme.

M. de Varangeville est mort environ dans le même temps. Il avoit esté Secrétaire des Commandemens de Monsieur, & Ambassadeur à Venise, &

il estoit Fils de M. de Varangeville , autrefois Conseiller au Parlement de Rouën , & ensuite, Lieutenant Civil dans la même Ville , & d'une Fille de M. Roulier , Conseiller d'Etat. Il avoit épousé Mademoiselle Courtin , Fille de M. Courtin , celebre par diverses Ambassades. Cette Famille a paru fort attachée aux intérêts du Roy , dans les dernières guerres Civiles.

J'ay encore à vous apprendre la mort de M. de Coëtlogon, Gouverneur de Rennes , & Lieutenant de Roy de Bretagne Mademoiselle de Coëtlogon , sa Sœur , qui estoit Fille d'honneur de la Reine , a épousé M. de Cavoye, grand Maréchal des Logis de France. Je suis si pressé de finir ma

Lettre, que je ne puis vous en dire davantage.

Les Lettres de Piémont du 17. de ce mois, portent que Monsieur le Duc de Savoye avoit toujours la fièvre double-quarte, que les derniers accès avoient esté violens, & qu'un flux hepaticque luy étoit survenu si abondamment qu'on avoit crâint pour sa vie, ce qui avoit esté cause que ce Prince avoit envoyé querir un Medecin à Lion.

On a fait rentrer dans l'Arsenal de Turin l'Artillerie & les autres choses qu'on en avoit tirées pour le bombardement de Pignerol & les Bouviers qui devoient estre employez à la conduite de tout ce qui avoit esté préparé pour cette expedition, ont esté congédiez. Les

Troupes Ennemies qui estoient dans le voisinage de Pignerol, ont commencé à décamper pour prendre la route de leurs quartiers d'Hiver.

Le General Palfy qui s'est démis la jambe en tombant de cheval, s'est fait porter à Turin.

M. le Comte d'Estrées arriva le 19. de ce mois à Toulon avec la Flote qu'il commande, & dès la même nuit les trente Galeres du Roy partirent pour le joindre, afin d'aller ensemble sur les Mers d'Italie.

Le même jour il arriva une Tartane, venue de Constantinople en trente deux jours. Elle a rapporté que l'on y estoit fort tranquille, que l'Armée

Navale du Grand Seigneur mouïlloit aux Dardanelles, à l'exception des Vaisseaux & des Galeres qui en avoient esté detachées pour le secours de la Canée, & pour le Siege de Napolé de Romanie que les Turcs veulent entreprendre. On a appris par la mesme voye, que les Venitiens avoient perdu plus de quatre mille hommes au Siege de la Canée & que sans le Bataillon de Malte qui fit ferme pendant le rembarquement ils auroient esté taillez en pieces. Les Maltois ont eu onze Chevaliers tuez, dix huit blesez, cent quatrevingt Soldats tuez, & quatrevingt six blesez, en cette occasion. Deux mille Allemans ont abandonné les Troupes Vénitiennes devant

la Canée & se sont refugiez en Candie.

La Cour est de retour de Fontaine-bleau, où le Roy, & le Roy de la Grande Bretagne, ont pris le divertissement de la Chasse, accompagnés de Monseigneur le Dauphin, & des Dames, en habit de Chasse, que Sa Majesté a regalées pendant tout ce voyage, aussi bien que la Cour d'Angleterre. Il y a eu tous les soirs Appartement ou Comedie, & la Princeesse d'Elide y a esté jouée avec tous les ornemens qui en ont formé le spectacle dans sa nouveauté. Le Roy qui s'est toujours appliqué à des affaires plus serieuses, n'a point vu ces divertissemens, mais il a donné des plaisirs plus sensibles.

à la Cour d'Angleterre , dont la devotion est connue , & pour faire voir à la Reine que les Maistres de sa Musique travailloient avec une extrême vitesse , & que sa Musique exécutoit en fort peu de temps , Sa Majesté donna à cette Princesse deux Pseaumes à choisir pour faire mettre en Musique. La Reine ayant choisi celui qui commence par, *Usquequo Domine oblivisceris*, le Roy le donna à M. de la Lande , Surintendant de la Musique de sa Chambre , & l'un des quatre Maistres de Musique de sa Chapelle. Il se trouvoit pour lors en quartier , & ce Pseaume ayant esté chanté peu de jours après , fut fort applaudy des deux Cours , qui l'ont entendu plus d'une fois.

Pendant que la Cour estoit à Fontainebleau, il y eut grande solemnité dans le Convent de la Solitude des Carmes Billettes aux Loges, le jour de sainte Therese. Le Roy s'y trouva au retour d'une partie de chasse, qui ne fut interrompue que pour donner des marques éclatantes de sa pieté. Leurs Majestez Britanniques s'y trouverent pareillement, & entendirent le Salut. La Reine d'Angleterre, que les Princesses accompagnoient y distingua sa devotion, & pendant toute l'Octave, la Cour fit paroistre en ce saint lieu, ce que peut le grand exemple qui luy est donné.

Vous ne ferez pas fachée d'apprendre que la Lotterie de

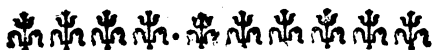
M. Philidor , Ordinaire de la Musique de la Chambre du Roy , pour sa maison de Versailles , sera tirée sans aucun delay à la S. Martin , par Madame la Princesse de Conty. Ceux qui seront assez heureux pour y faire recevoir leur argent , cette Lotterie estant sur le point d'estre fermée , auront l'avantage de n'estre pas long-temps sans apprendre ce que la fortune aura résolu en leur faveur.

Je viens à l'Article des Enigmes , & croy devoir d'abord avvertir les gens qui se meslent d'envoyer des noms pour ceux qui n'ont point songé à les deviner , qu'ils sont priez de ne faire parler personne, de peur qu'il ne leur arrive quelque

sujet de chagrin. L'Enigme  
 du mois passé estoit sur le  
*Falbala*, & le sens en a esté  
 trouvé par M. de Boissimon,  
 connu jusqu'icy dans le Mer-  
 cure, sous le nom du Cava-  
 lier d'Angers; Bonnard de  
 l'Hostel du Quesnoy Place  
 Royale; Ricard, Abbé de  
 Buillon; C. Hutuge d'Orleans;  
 L'Amy de la plus belle Vesta-  
 le de Brie; Le petit Rouget du  
 quartier saint Antoine; Le  
 berger volage de la rue des  
 Charettes à Rouën; Les Freres  
 Amans mutuels, & leurs Ai-  
 mables, de la rue S. Antoine;  
 L'Amoureux inventif, & sa  
 petite Madelon, de Manté;  
 L'Evêque le Fils, de la rue  
 Nostre-Dame de Manté, &  
 son Aimable Marote; Le Spi-

rituel Blondin , de la ruë des  
deux Boules , & l'Aimable  
Blonde au charmant parler  
gras ; Le Tendre , d'auprès de  
la Madeleine. Mademoiselle  
de la Salle , & sa Charmante  
Compagne Mademoiselle Ser-  
vaon ; Pageois de la ruë saint  
bon ; la Belle Angelique de  
Mante ; La Sçavante & esti-  
mable Minerve ; L'Indolente  
Marote, de la Porte aux Saints ;  
Les deux Engageantes du  
Quay des Augustins ; & la  
Belle Palatine de la Croix du  
Tiroir.

Je vous envoie une Enigme  
nouvelle , qui vient de bon  
lieu. Peut-estre fera-t'elle  
rêver vos Amies un peu de  
temps.



## ENIGME.

**I**'Ay presque autant de mains  
 qu'en avoit Briarée,  
 Hors du corps chaque nuit on me les  
 fait sortir,  
 Et sans pouvoir les garantir,  
 Il n'en sort point qui ne soit dévo-  
 rée.

Avant les funestes momens  
 Où je dois souffrir ce dommage,  
 On entend dans le voisinage  
 Le bruit fatal & les prompts mou-  
 vemens  
 De plusieurs ossemens.

L'Air nouveau dont vous  
 allez lire les paroles, est de la  
 façon d'un fort habile Musi-  
 cien.

## AIR NOUVEAU.

**A**bsent des yeux de Celimene,  
Tous les plaisirs ne sont que  
peine,

Que chagrin, fatigue & langueur,  
Va vîste, Amour, sonder son cœur,  
Si je le puis trouver propice,  
Je te promets un sacrifice  
Qui couronnera mon bonheur.

Le bruit d'un Combat entre les Imperiaux, & les Turcs a couru deux fois ce mois-cy avec des circonstances qui pouvoient donner lieu de le croire, mais toutes les Lettres venuës de Vienne par les deux derniers Ordinaires n'en marquent rien; il y a tout lieu de croire que cette nouvel-

215  
ouve-  
font  
veut  
e. Ce-  
eu de  
Turcs  
ser de  
ave,  
font  
ren-  
ie &  
liver  
er la  
niter  
linai-  
agne  
des  
cela  
tout  
ten-  
enle-  
bar-  
na

A IF

A<sup>Bs</sup>  
To

Que ch  
 Pa vist  
 Si je le  
 Je se p  
 Qui coi

Le  
 tre les  
 a cour  
 avec  
 pouvo  
 croire  
 tres v  
 deux  
 mara  
 d

le est fausse. Les mouvemens des deux Armées font connoître que chacune veut demeurer sur la deffensive. Cependant il paroît un peu de supériorité dans celle des Turcs puis qu'elle fait plus passer de gros Partys en deça la Save, que les Imperiaux n'en font passer au-delà. Il y a apparence qu'elles entreront l'une & l'autre en quartier d'Hiver avant que de commencer la Campagne. Ce n'est pas imiter les François, qui font ordinairement une bonne Campagne en Hiver, qui gagnent des Batailles l'Esté, qui outre cela battent leurs Ennemis par tout où ils les rencontrent, étendent les contributions en enlèvent des Otages, & bombardent des Villes ; mais chacun a

sa maniere., & tous les Peuples n'ont pas Louis le Grand pour Souverain.

Le Prince d'Orange , toujours aussi malheureux que sa cause est méchante , voyant la plupart de ses Alliez , & sur tout le Roy d'Espagne , rebutez du mauvais succès de ses armes , tâche à leur persuader qu'il engagera bien-tost les Turcs à faire la paix , & que l'Armée de Hongrie agissant alors pour la Ligue , il viendra à bout de son premier projet contre la France, ce qui luy seroit aussi difficile que d'engager les Turcs à faire la Paix en les faisant menager , comme il l'a résolu, de faire declarer la guerre au nom des Anglois , & des Etats Generaux , comme s'ils étoient en état d'avoir un Vaisseau,

seau , & un homme plus qu'ils n'ont presentement. Les Turcs ne sont pas si ignorans qu'il s'imaginent , & s'ils ne font pas la guerre aussi regulierement que les Peuples de l'Europe, ils sont aussi habiles Politiques qu'il y en ait dans quelque Nation que ce puisse estre.

On peut dire , qu'il n'y a que le Roy de France qui réussit dans ses entreprises. Aussi ne fait-il jamais de menaces , mais il agit. On a menacé pendant tout l'Esté de bombarder Dunkerque , & ce grand dessein s'est évanouï. Il y a six mois qu'on menace de bombarder Pignerol , tout estoit prest pour passer de la menace aux effets, cependant on n'a rien osé entreprendre. Le Roy n'a point menacé Charleroy , & toutefois M. de Boufflers l'a bombardé ,

*Octob. 1692.*

K

après avoir battu les Ennemis il y a quelque temps, comme vous avez sceu, & avoir fait une course dont il a ramené cent Orages pour les Contributions, tandis que M. de Luxembourg, qui plus diligent que le Prince d'Orange, se rendoit Maître de Courtray, où pendant tout le temps qu'il y a demeuré, il a mangé tous les fourages des quartiers que les Ennemis l'auroient empêché de prendre durant l'Hiver, à cause des Fortifications qu'ils ont fait faire à Furnes, & à Dixmude. Quant au Bombardement de Chaleroy, il n'est presque resté aucune maison entière dans la haute, & dans la basse Ville, mais les Ennemis ont sauvé leurs poudres, parce qu'ils les ont mises à couvert dans les Contrémines. Ils ont été moins heureux pour

leurs Fourages, & il leur en est peu resté, ce qui les incommodera beaucoup, parce qu'il y a quantité de Cavalerie dans la Place pour faire des courses, & qu'il sera malaisé d'y jeter des Convois de charettes, à cause qu'on fortifie plusieurs postes aux environs, dans lesquels on doit faire hiverner de gros corps de Troupes. Le Prince d'Orange croyant qu'on alloit assieger Charleroy, & ne voulant pas qu'on fît aucun Siege sans y avoir esté present, est venu de la Haye à Bruxelles où il a couché une nuit, après quoy il a pris le chemin de Hollande pour s'embarquer, afin de retourner en Angleterre, où le compte qu'il y rendra de ses exploits ne doit pas occuper grand nombre de Seances du Parlement. Il ne trouvera pas ce

Royaume plus florissant qu'avant son départ , puis qu'il a perdu treize cens mille livres Sterlins que luy valoit la Jamaïque; que son commerce est ruiné ; qu'il a esté desolé pendant tout l'Efté par les Armateurs de France, & qu'il luy a fallu payer cinquante millions ordonnez par le dernier Parlement. Cōme ce Prince s'en retourne en Angleterre pour en demander encore autant, sans avoir rien fait qu'estre témoin de la perte que les Princes liguez ont faite de plusieurs Places, & que perdre une Bataille, qui a coûté à l'Angleterre tout ce qu'elle avoit de meilleurs Soldats & de meilleurs Chefs, on se prépare à voir de quelle maniere il déguisera toutes ces disgraces dans le prochain Parlement, & quel prétexte prendra ce Parlemēt, for-

mé de la plûpart de ses Creatures , pour trahir la Nation , en accordant encore à ce Prince des sommes, qui loin d'apporter aucune utilité à la Nation , ne servent qu'à la ruiner.

M. des Chiens ayant esté détaché avec un Bâtiment de 36. Canons , de la Flote que commandoit M. le Comte d'Estrées, rencontra sur les costes d'Espagne deux Bâtimens Ostendois, contre lesquels il y eut un rude combat. Il coula un des Ostendois à fond, & obligea l'autre à s'échoüer. Il rencontra ensuite un autre Bastiment Espagnol , dans lequel il y avoit deux cens cinquante Negres, qu'il a amené à Toulon , où il est arrivé même avant M. le Comte d'Estrées.

On assure qu'un Navire Hollandois , qui venoit des Indes.

Orientales , richement chargé ,  
a échoué entre Dunkerque  
& Calais.

Les Generaux qui ont com-  
mandé en Flandre , en Allema-  
gne, & en Catalogne estant re-  
venus & les quartiers d'hiver  
ayant esté distribuez , nos Bra-  
ves vont se reposer à l'ombre  
de leurs Lauriers , après avoir  
acquis une gloire immortelle  
aux armes de France.

Je viens d'apprendre, que M.  
le Marquis de la Fare, Capitaine  
des Gardes de Monsieur , doit  
épouser Madame de Chasteau-  
thiers , Fille d'honneur de Ma-  
dame.

On vient de m'écrire , que  
Messire Charles de Grolée ,  
Comte de Virville & Gouver-  
neur de la Ville & Citadelle  
de Montelimar en Dauphiné,  
y estoit mort le 11. de ce mois.  
âgé de quatre vingts ans, & fort

regretté de tout le Pays. M. le Marquis de Virville son Fils, est dans le Service, & s'est distingué en plusieurs occasions. Je suis, Madame, &c.

*A Paris, ce 31. Octobre 1692.*

### APOSTILLE.

Rien n'est si difficile que de contenter le Public. On n'auroit pas cru qu'il eust dû se plaindre parce qu'on a fait mourir dans une Liste de quatre cens noms, M. Moreau, Capitaine dans le Regiment du Roy, qui en effet n'est pas mort de ses blessures, & qu'on a oublié de parler de celle de M. le Marquis de Tourouve. Cependant je croy devoir avertir les Officiers qui sont de retour, qu'ils trouveront dans les trois Relations particulieres que j'ay fait imprimer, un détail exact de ce qui s'est passé pendant la Campagne, qu'on ne trouve point ailleurs.





## T A B L E.

|                                                                                                                                                                                         |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>P</b> <i>Relude.</i>                                                                                                                                                                 | I  |
| <i>Lettre de M. Panthot, Doyen<br/>des Medecins de Lyon, touchant<br/>l'histoire de la Baguette.</i>                                                                                    | 6  |
| <i>Envoyé de Madame la Duchesse de<br/>Meckelbourg, au Duc Frederic<br/>Guillaume de Meckelbourg-<br/>Grabauv.</i>                                                                      | 42 |
| <i>Epistre à Madame de Chalais.</i>                                                                                                                                                     | 47 |
| <i>Cyaippe, Eglogue.</i>                                                                                                                                                                | 52 |
| <i>Conte,</i>                                                                                                                                                                           | 56 |
| <i>Réponse à une question proposée<br/>dans le Journal des Sçavans.</i>                                                                                                                 | 60 |
| <i>Erreur que l'on a faite dans une<br/>Lectre de Grenoble, imprimée<br/>dans le dernier Mercure, où l'on<br/>a mis que M. le Marquis de<br/>Montbrun commandoit les Bar-<br/>bers.</i> | 66 |
| <i>Reception faite à Toulonse, au Prin-</i>                                                                                                                                             |    |

# T A B L E.

|                                                                                                         |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>ce Federic , Fils aîné du Roy de Dannemarck.</i>                                                     | 74  |
| <i>Le Contrat.</i>                                                                                      | 77  |
| <i>Nouvelles , &amp; Lettre de la Jamaïque.</i>                                                         | 85  |
| <i>Autres tremblemens de terre.</i>                                                                     | 91  |
| <i>Ceremonies faites aux Recolets du Fauxbourg S. Laurent.</i>                                          | 102 |
| <i>Autre Ceremonie faite à l'Abbaye de S. Paul près Beauvais.</i>                                       | 105 |
| <i>Morts.</i>                                                                                           | 109 |
| <i>Mariage de M. le Marquis de Malauze.</i>                                                             | 110 |
| <i>Histoire.</i>                                                                                        | 111 |
| <i>Livres nouveaux.</i>                                                                                 | 140 |
| <i>Complimens faits par M. l'Ambassadeur de Venise, à M. le Cardinal &amp; à M. le Duc de Bouillon.</i> | 144 |
| <i>Levée du Siege de la Canée.</i>                                                                      | 146 |
| <i>Desordre arrivé à Bolcmont en Pologne.</i>                                                           | 147 |
| <i>Détail de tout ce qui s'est passé en Allemane.</i>                                                   | 149 |

# TABLE.

|                                          |     |
|------------------------------------------|-----|
| <i>Nouveaux Regimens créez par le</i>    |     |
| <i>Roy, avec les noms des Colonels,</i>  |     |
| <i>&amp; Lieutenans Colonels.</i>        | 196 |
| <i>Autres Morts.</i>                     | 200 |
| <i>Nouvelles de Piémont,</i>             | 204 |
| <i>Arrivée de M. le Comte d'Estrées</i>  |     |
| <i>à Tonlon.</i>                         | 205 |
| <i>Nouvelles de Constantinople &amp;</i> |     |
| <i>de la Canée.</i>                      | 206 |
| <i>Diversissement de la Cour à Fon-</i>  |     |
| <i>tainebleau, &amp; son retour à</i>    |     |
| <i>Versailles.</i>                       | 267 |
| <i>Lotterie prête à tirer.</i>           | 209 |
| <i>Enigmes.</i>                          | 213 |
| <i>Nouvelles d'Allemagne.</i>            | 214 |
| <i>Bombardement de Charleroy.</i>        | 216 |
| <i>Combat d'un Vaisseau du Roy,</i>      |     |
| <i>contre deux Bastimens Osten-</i>      |     |
| <i>dois, avec la prise d'un troisié-</i> |     |
| <i>me, chargé de Negres.</i>             | 218 |
| <i>Retour de nos Generaux.</i>           | 222 |
| <i>Mariage de M. de la Fare,</i>         | 223 |
| <i>Troisième article de Mors,</i>        | 224 |
| <i>Apostille.</i>                        | 225 |
| <i>Fin de la Table.</i>                  |     |



